

Rapport d'activité 2021

PETR Gâtinais montargois

Pôle d'Équilibre Territorial et
Rural



PRÉSENTATION

Le PETR Gâtinais montargois représente un territoire, choisi par les élus, qui traduit une cohésion géographique, économique, culturelle et sociale. Créé en 2019, il est issu de la fusion du Syndicat Mixte de Gestion du SCoT du Montargois-en-Gâtinais et du Pays Gâtinais. Le syndicat a pour objet de fédérer les EPCI membres autour d'un projet commun de développement et d'aménagement global et durable du territoire.

NOS MISSIONS :

- Connaître les enjeux du territoire à travers, notamment, des études et diagnostics à l'échelle du bassin de vie,
- Définir des stratégies et plans d'actions thématiques afin de répondre aux enjeux identifiés,
- Fédérer les acteurs du territoire par la mise en place de partenariats financiers, la gestion de projets et la mutualisation des animations thématiques.

NOS COMPÉTENCES :

- Conseils techniques
- Mise en réseau, animation et partenariat
- Accompagnement gestion de projet et suivi de projet
- Dispositifs d'aides financières



PRÉSENTATION

NOS ÉLUS (PRÉSIDENT ET VICES PRÉSIDENTS) :

Président : Frédéric NÉRAUD

Finances, administration générale et communication : Jean-Paul BILLAULT

Développement économique : Jean-Jacques MALET

Mobilité : Benoît DIGEON

Agriculture durable : Thierry DUPUIS

Urbanisme et Schéma de cohérence Territoriale : Gérard DUPATY

Climat Énergie : Jean BERTHAUD

Développement touristique : Franck DEMAUMONT

Contrat Local de Santé : Valérie MARTIN

MEMBRES DU BUREAU :

- Communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouane :
Christophe BETHOUL, Thierry DUPUIS, Stéphane HAMON et Nathalie LUCAS.

- Communauté de communes des Quatre Vallées :
Jean BERTHAUD, Gérard LARCHERON et Frédéric NÉRAUD.

- Communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais :
Albert FÉVRIER, Florent DE WILDE, Jean-Jacques MALET, Valérie MARTIN et Philippe MOREAU.

- Agglomération Montargoise :
Jean-Paul BILLAULT, Christian BOURILLON, Benjamin CLERET, Franck DEMAUMONT, Benoit DIGEON, Hélène DE LAPORTEN, Jean-Marie DUCHENE, Gérard DUPATY, Éric GODEY, Régis GUÉRIN et Gérard LELIÈVRE.

COMITÉS SYNDICAUX :

16/02/2021 à Cepoy,

08/04/2021 à Amilly,

30/06/2021 à Montargis,

13/07/2021 à Amilly,

15/10/2021 à Ferrières-en-Gâtinais.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le Conseil de Développement du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Gâtinais montargois est une instance consultative de concertation, de réflexion et de proposition qui favorise l'information, l'expression et la participation de la société civile lors de l'élaboration des projets de développement durable du territoire du PETR Gâtinais montargois.

COMPOSITION :

Il réunit des représentants des acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs du territoire du PETR Gâtinais montargois impliqués dans l'aménagement et le développement du territoire ou directement concernées par les activités du PETR Gâtinais montargois.

MISSIONS :

- Le Conseil de Développement suit la mise en œuvre du projet de territoire du PETR et de manière générale, il suit le développement des politiques contractuelles engagées avec les différents partenaires institutionnels du PETR (Etat, Région, Département...),
- Il rend des avis au PETR qui l'informe de ses travaux et le consulte à chaque étape de l'élaboration et de l'évolution du projet de territoire : programme d'actions, bilan à mi-parcours, évaluation...
- Il peut également s'autosaisir sur les thèmes qu'il lui semble important d'aborder : il est force de propositions pour la mise en œuvre d'actions en faveur de l'aménagement et du développement du PETR.

Le Conseil de Développement se réunit en Assemblée Générale au moins une fois par an sur convocation de son (sa) Président(e) ou à la demande du (de la) Président(e) du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural. Il peut également être réuni à la demande des 2/3 de ses membres.

il a été proposé de faire 3 réunions thématiques pour que l'ensemble du Conseil de développement appréhende au mieux les missions du PETR Gâtinais montargois et puisse imaginer leurs actions futures :

- Urbanisme / santé,
- Économie / tourisme,
- Environnement / ressource en eau.



Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale du PETR Gâtinais montargois signé en 2020 couvrant une période allant jusqu'en 2026 définit les conditions dans lesquelles d'une part, les acteurs du territoire apportent leur contribution à la mise en œuvre de politiques d'intérêt régional, et d'autre part, la Région apporte son soutien financier à la réalisation des programmes d'actions portés par les acteurs locaux. Le contrat représente 17 000 000€ et comporte une clause de revoyure en 2023.

Il constitue une traduction opérationnelle de la rencontre entre les stratégies régionales (en matière notamment d'aménagement du territoire, de développement économique, d'internationalisation et d'innovation, de développement touristique, de biodiversité, de transition énergétique et écologique, d'alimentation ...) et les projets locaux de territoire. Le contrat est signé entre la Région Centre-Val de Loire, le PETR Gâtinais montargois et les 4 EPCI du territoire.

Cette année 2021 marque véritablement l'utilisation du dispositif pour notre territoire avec 42 dossiers validés en « avis de territoire » lors de trois bureaux syndicaux qui permet aux porteurs de projets de déposer la demande de subvention sur le site en ligne de la Région.

Nous pouvons citer comme dossiers passés cette année :

- La construction des locaux d'activité sur la commune de Pannes pour un montant de 425 000€
- La construction de l'accueil périscolaire du Clos Vinot sur la commune d'Amilly pour un montant de 142 600€
- La construction du dojo sur la commune de Ferrière en Gâtinais pour 380 000€
- Différents travaux pour le CEN pour préserver les cœurs de la Trame verte et bleue notamment sur la vallée de l'Ouanne.



URBANISME

Le SCoT est un document d'urbanisme qui fixe les orientations fondamentales de l'organisation spatiale et de l'évolution durable d'un territoire sur une période de 15 à 20 ans. Il porte une vision stratégique, cohérente et fonctionnelle d'un bassin de vie. A ce titre, il sert de cadre de référence sur le territoire pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilités, d'aménagement commercial, d'environnement. C'est ainsi le principal document supra-communal auquel les PLUi doivent se référer.

2021 marque le lancement d'une procédure de révision de ce document pour les raisons suivantes :

- Intégrer le territoire du Bellegardois au SCoT,
- Mettre à jour le SCoT,
- Établir le projet de territoire du PETR Gâtinais montargois nouvellement créé.

En effet, cette révision du SCoT du Montargois-en-Gâtinais est liée à l'évolution de son périmètre (rattachement des communes de l'ex-communauté de communes du Bellegardois), qui a fusionné avec les anciennes communautés de communes du canton de Lorris et de Châtillon-Coligny au sein de la nouvelle communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais elle-même membre du PETR Gâtinais montargois. Ce territoire concerne 12 communes pour 7 200 habitants environ, et était au préalable rattaché au SCoT Beauce Gâtinais en Pithiverais. La révision intègre aussi le changement des règles applicables et du contexte territorial. Prescrite en 2019, elle a été formellement engagée début 2020 et en est au stade de l'actualisation des enjeux du diagnostic.

Suite à l'ordonnance du 17 juin 2020 relative à la modernisation des SCoT, les SCoT en cours d'élaboration ou de révision ont la possibilité d'intégrer un contenu « modernisé » applicable à partir du 1er avril 2021.

Ce contenu modernisé met notamment en avant le projet de territoire qui devient le premier document, le PADD devenant le « Projet d'aménagement stratégique » (PAS) avec des objectifs de développement et d'aménagement du territoire à un horizon de vingt ans. arrêt du projet SCoT-AEC et une approbation du document en 2023.

Fondé sur un projet de territoire partagé, le PAS est articulé autour de 3 axes :

- Développer l'attractivité économique du territoire,
- Habiter le territoire : une politique d'accueil qualitative,
- Préserver les trames naturelle et agricole du territoire.



Sébastien CAUBET, chargé de mission Climat - Énergie

Les acteurs locaux investis dans l'élaboration de la stratégie et du plan d'actions du futur Plan Climat Air Énergie Territorial intégré au SCoT Air Énergie Climat

Un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est, à l'échelon local, une réponse aux enjeux du changement climatique. Il doit ainsi permettre au territoire de réduire ses émissions de gaz à effet de serre qui contribuent au changement climatique mais aussi de s'adapter aux conséquences de ce changement. Le PCAET vise aussi à améliorer la qualité de l'air du territoire.

Un 1er plan d'actions volontaire a été conduit sur la période 2014-2020 et un nouveau PCAET est en cours d'élaboration depuis l'automne 2019 avec l'appui d'un groupement réunissant les bureaux d'études Auxilia, Axenne et Atmoterra.

Suite à la publication de l'ordonnance n°2020-744 du 17 juin 2020 relative à la modernisation des Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT), les élus du territoire ont décidé, fin 2020, de faire converger les démarches de révision du SCoT et d'élaboration du PCAET dans un seul document : le SCoT Air Énergie Climat.

Après l'évaluation du Plan Climat Énergie Territorial 2014-2020 et le diagnostic du PCAET réalisés en 2020, un séminaire stratégique a été organisé le 3 février 2021 avec 34 élus présents. Ces travaux ont permis d'établir une stratégie validée en comité de pilotage du PCAET le 31 mars 2021. La stratégie adoptée doit permettre au territoire de devenir un Territoire à Énergie positive à l'horizon 2050 et repose sur trois axes stratégiques :

- Un modèle de développement sobre et qualitatif pour et par tous
- Un écosystème territorial propice à la transition écologique et source d'opportunités
- Un territoire résilient pour faire face aux effets du changement climatique

Entre le 28 juin et le 7 juillet 2021, 4 ateliers thématiques ont eu lieu afin d'élaborer le plan d'actions du PCAET : à Château-Renard le 28 juin, à Cepoy le 5 juillet, à Ferrières-en-Gâtinais le 6 juillet et à Lorris le 7 juillet. Au total, 84 personnes (doublons compris), dont près de la moitié de citoyens ou représentants associatifs, ont participé à ces ateliers.

Après consolidation des fiches actions proposées avec des partenaires du PCAET au cours de l'automne, un projet de plan d'action a été présenté en comité de pilotage le 2 décembre 2021. L'ensemble des travaux réalisés ont été intégrés aux documents du SCoT. Le PCAET devrait être approuvé en même temps que l'ensemble du SCoT Air Énergie Climat au cours de l'année 2022.

Contrat de Relance et de Transition Écologique et Contrat d'Objectifs Territorial « Transition » : 2 nouveaux dispositifs contractuels en faveur de la transition écologique signés

Au cours du printemps 2021, plusieurs réunions ont été conduites avec les partenaires afin de réaliser un Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) à l'échelle du bassin de vie de Montargis. Le CRTE a pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique du territoire.

Le CRTE du Gâtinais montargois est construit autour de trois grandes orientations stratégiques :

- Orientation 1 : Développer l'attractivité et la compétitivité du territoire
- Orientation 2 : Veiller à la cohésion territoriale et sociale
- Orientation 3 : Accompagner la transition écologique et énergétique du territoire

Sur cette base et après consultation des projets pressentis auprès des collectivités du territoire, un plan d'actions a été défini et les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

Le CRTE du Gâtinais montargois a été signé le 30 juillet 2021 par les différentes parties (PETR Gâtinais montargois, État, Région Centre-Val de Loire, Département du Loiret). Il est engagé pour une durée de 5 ans.

Pour appuyer le déploiement du CRTE, l'ADEME a proposé au PETR Gâtinais montargois et aux 4 EPCI du territoire d'établir un Contrat d'Objectifs Territorial (COT) Transition. Ce contrat, qui s'appuie sur le programme "Territoire Engagé pour la Transition Écologique" et ses deux référentiels Climat-Air-Énergie et Économie Circulaire, a vocation à accompagner les collectivités sur une durée de 4 ans, dans une démarche d'amélioration continue de leur politique de transition écologique.

Reposant sur la conception et la mise en œuvre d'un programme d'actions à la fois transversal et adapté aux spécificités du territoire, le COT Transition permet à la collectivité de structurer, planifier, accélérer, coordonner, suivre et évaluer la dynamique territoriale de transition. Ce contrat bénéficie d'un appui financier à l'ingénierie à hauteur de 350 000 €.

Le territoire s'est prononcé en faveur de l'élaboration d'un COT Transition le 30 juin 2021 et le COT Transition a été signé le 25 novembre 2021. La 1ère phase (établissement des états des lieux et définition d'un plan d'action) devrait être conduite avec les 4 EPCI en 2022, avec l'appui d'un accompagnement externe missionné par l'ADEME.



Le volet Plan Climat du Contrat Régional de Solidarité Territoriale mobilisé pour soutenir les projets du territoire

Au cours de l'année 2021, plusieurs projets du territoire ont pu bénéficier des fonds du Contrat Régional de Solidarité Territoriale Gâtinais montargois 2020-2026 inscrits au volet Plan Climat :

1. Dans le cadre du Plan Isolation régional : Commune d'Amilly : isolation de l'école élémentaire du Clos-Vinot (passage de l'étiquette "D" à "C")
2. Dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public :
 - Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais : rénovation de l'éclairage public de 12 communes du Chatillonnais - Tranche 6
 - Commune de Chuelles : rénovation de l'éclairage public (62 luminaires)
 - Commune de Pers-en-Gâtinais : rénovation de l'éclairage public (8 luminaires)
3. Dans le cadre du soutien à la filière bois énergie :
 - SAS BOURGEOIS ÉNERGIE : acquisition d'un porteur pour le débardage de bois-énergie

Une délégation de 11 élus et techniciens du Gâtinais montargois aux 11èmes Rencontres des Territoires à Énergie Positive

Afin d'enrichir et de faire évoluer les politiques climatique et énergétique du territoire, un groupe de 9 élus et 2 techniciens de notre territoire a participé aux 11èmes Rencontres nationales des Territoires à Énergie Positive (TEPOS) animé par le CLER, réseau pour la Transition énergétique. Ces Rencontres étaient organisées par le Parc Naturel Régional (PNR) des Grands Causses et se sont tenues du 29 septembre au 1er octobre 2021 à Millau. À travers des visites, des ateliers et des conférences, il a été possible d'échanger autour d'initiatives menées dans des territoires péri-urbains et ruraux engagés dans la transition énergétique.

Le lien vers le contenu des 11èmes Rencontres TEPOS : <https://tepos2021.fr/>

Une 2ème édition réussie de Mon Village, Ma Planète, la fête des initiatives pour le climat

La 2ème édition de « Mon Village, Ma Planète, la fête des initiatives pour le climat » s'est tenue du 10 septembre au 1er octobre 2021. Coordonnée par le PETR Gâtinais montargois, cette fête a pour objectif d'inciter les acteurs locaux à s'engager dans une action de transition écologique en faisant découvrir des initiatives mises en place localement en faveur du climat et en ayant des temps d'échanges et de conseil sur ce qui pourrait être fait, le tout dans un esprit de convivialité. Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé en avril 2021 auprès des communes et associations du territoire afin qu'elles portent un « Village des initiatives pour le climat ». 7 collectifs se sont portés volontaires et ont été accompagnés pour participer à cette édition.

7 "Villages des initiatives pour le climat" ont ainsi été organisés par ces collectifs avec des ateliers, des conférences, des animations, des spectacles, etc. :

- Samedi 11 septembre à Dordives
- Dimanche 12 septembre à Nogent-sur-Vernisson
- Samedi 18 septembre à Château-Renard
- Samedi 25 septembre à Châtillon-Coligny
- Samedi 25 septembre à Ferrières-en-Gâtinais
- Dimanche 26 septembre à Amilly
- Vendredi 1er octobre Cepoy

Une tournée ciné-débat a aussi été programmée autour du film « Douce France » en partenariat avec le cinéma associatif du Vox basé à Château-Renard. Le film a ainsi été présenté dans 6 communes différentes qui accueillent un « Village des initiatives pour le climat ». Une « Caravane de la rénovation énergétique » a été organisée avec le Service Éco Habitat du 16 septembre au 1er octobre dans 7 communes : Corbeilles, Coudroy, Lorris, Thimory, Ouzouer-des-Champs, Varennes-Changy et Vieilles-Maisons-sur-Joudry.

Enfin, une course d'autostop « Gâtinais express » s'est tenue le samedi 25 septembre au départ de Châtillon-Coligny avec Rezo Pouce Gâtinais montargois. Au total, cette deuxième édition a rassemblé plus de 800 personnes.

Le projet LIFE_LETsGo4Climate retenu par la Commission européenne : le Gâtinais montargois parmi les six territoires pilotes pour accompagner la mobilisation citoyenne en faveur de la transition énergétique

Suite à une expérimentation conduite avec des citoyens de notre territoire en 2019, la Région Centre-Val de Loire a décidé en 2020 de déposer un projet en faveur de l'émergence de communautés locales d'énergie dans le cadre du programme européen LIFE qui soutient les projets liés à l'environnement et au changement climatique. Le projet intitulé « LIFE_LETsGo4Climate » a été retenu par la commission européenne au printemps 2021 et a été lancé dès l'automne.

Notre territoire s'étant positionné comme co-bénéficiaire de ce projet, il est partie prenante du pilotage du projet qui s'étalera jusqu'en juin 2025 et est un des 6 territoires pilotes à bénéficier de l'accompagnement qui sera proposé dès 2022.

Ce projet doit permettre d'accélérer la production des énergies renouvelables et les changements de mode de vie en termes de consommation énergétique en développant un mode de gouvernance local et partagé du système énergétique. Le projet vise notamment à former des acteurs relais (ex. élus, représentants associatifs, etc.) et à mobiliser 100 citoyens dans des actions de transition énergétique.

Trois nouvelles installations d'énergies renouvelables thermiques réalisées dans le cadre du Contrat d'Objectifs Territorial EnR Est Loiret 2018-2022

Le Contrat d'Objectifs Territorial de développement des énergies renouvelables thermiques (COT EnR) 2018-2022 signé entre l'ADEME et le PETR Gâtinais montargois, et en partenariat avec la Région Centre-Val de Loire et le Pays du Giennois, permet aux collectivités et aux entreprises du territoire de bénéficier d'un accompagnement technique et d'un soutien financier pour la mise en place d'énergies renouvelables thermiques (bois énergie, géothermie et solaire thermique).

Les projets peuvent ainsi prétendre à 45 % d'aides sur le montant HT des investissements. Ces fonds sont cumulables avec d'autres dispositifs d'État ou des Fonds Européens.

Au cours de l'année 2021, 3 nouveaux projets ont été engagés sur le territoire du Gâtinais montargois :

- Installation d'une géothermie sur sondes verticales pour l'entreprise ANABELL Group à Villemandeur
- Installation d'une chaudière à granulés bois pour la commune de Rozoy-le-Vieil
- Installation d'une chaudière à granulés bois pour la commune de Vieilles-Maisons-sur-Joudry
- Depuis mai 2018, ce sont 8 projets qui ont été engagés ou réalisés dans l'Est Loiret (Gâtinais montargois et Giennois).

Au cours de l'année, 4 notes d'opportunité et 5 études de faisabilité ont également été conduites ce qui laissent espérer de nouvelles réalisations dans les prochaines années.

L'année a aussi été marquée par la préparation de nouveaux partenariats qui devraient être effectifs en 2022 :

- Un avec l'ADIL du Loiret et d'Eure-et-Loir afin de bénéficier d'un Conseil en Énergie Partagé qui serait dédié aux communes de l'Est Loiret et qui permettrait de les accompagner dans leurs projets de maîtrise de l'énergie,
- Un avec l'association FIBOIS Centre-Val de Loire afin de bénéficier d'une animation chaleur renouvelable avec un poste dédié à l'échelle du Loiret.

Des actions mises en œuvre en réponse au Projet Territorial Agricole et Alimentaire en faveur du climat et de l'alimentation locale

L'année 2021 a été marquée par la volonté de trouver des moyens pour mettre en œuvre les actions identifiées dans le cadre du Projet Territorial Agricole et Alimentaire en faveur du climat et de l'alimentation locale initié en 2019 et soutenu par l'ADEME et la Région Centre-Val de Loire.

Pour ce faire, le PETR Gâtinais montargois souhaite candidater à l'appel à projet 2021-2022 du Programme National pour l'Alimentation permettant de soutenir l'émergence des Projets Alimentaires Territoriaux. Si le territoire est retenu, cela permettrait de bénéficier d'aides destinées à la mise en place d'une animation dédiée. Les candidatures sont à transmettre avant le 10 janvier 2022.

En attendant ces moyens renforcés en animation, des actions contribuant au Projet Territorial Agricole et Alimentaire sont conduites :

- L'étude territoriale de développement de l'agroforesterie initiée début 2020 et soutenue par l'Agence de l'Eau Seine Normandie est toujours en cours. Elle devrait être restituée début 2022. Dans ce projet, le PETR Gâtinais montargois est accompagné par la Chambre d'Agriculture du Loiret et deux experts agroforestiers, MM. BACHEVILLIER et SOTTEAU.
- La nouvelle édition de l'Opération En direct du Producteur est toujours en préparation et un prestataire a été choisi pour réaliser un site internet réactif qui permettra de retrouver facilement les producteurs et d'effectuer des mises à jour plus régulières que la version papier.
- Une réunion d'information concernant la plateforme numérique Approlocal a été organisée le 10 octobre en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Loiret. Cette réunion était ouverte aux acheteurs (collectivités, entreprises, etc.) et aux producteurs locaux. Ce dispositif doit permettre de faciliter l'introduction des produits locaux notamment en restauration collective.

Le PETR Gâtinais montargois accompagne aussi la transition dans les exploitations agricoles avec la mobilisation des aides de la Région Centre-Val de Loire inscrites au Contrat Régional de Solidarité Territoriale.

En 2021, 60 200,00 € ont ainsi été accordés à 4 projets :

- 2 projets de diversification agricole
- 1 étude stratégique pour des plantations agroforestières
- 1 diagnostic biodiversité dans une exploitation agricole

Engagement d'une 8ème édition des Éco-défis des commerçants et artisans

Début 2021, une campagne de communication a été réalisée sur les réseaux sociaux du PETR Gâtinais montargois afin de mettre en valeur les 42 entreprises engagées dans la 7ème édition de l'opération des Éco-défis des commerçants et des artisans menée en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire.



CLIMAT AIR ÉNERGIE

Une nouvelle édition de cette opération est en cours sur la période 2021-2022 afin d'accompagner les entreprises locales à réaliser de nouveaux défis liés à la transition écologique que cela soit sur la gestion et prévention des déchets, la gestion des rejets et fluides, la maîtrise de l'énergie, le transport, les éco-produits, la responsabilité sociétale des entreprises, la biodiversité, le numérique, etc.

Ces entreprises devraient être mobilisées également dans l'expérimentation d'Écologie Industrielle et Territoriale initiée sur le territoire en 2021 et qui sera officiellement lancée début 2022.



Didier KETSCHKER, coordinateur de la plateforme de mobilité

La Plateforme Territoriale de Mobilité (PTM) destinée à proposer de nouvelles solutions de déplacement durables sur notre territoire a fêté cette année ses 4 années d'existence. Pour rappel, celle-ci a été créée car la mobilité a été identifiée par le Plan Climat Énergie Territorial (PCET) 2024-2020 comme une priorité de travail du fait de l'importance des émissions de gaz à effet de serre liées au secteur des transports et des multiples actions qu'il était possible de mettre en place en la matière.

Jusqu'en 2021, les 3 principales missions de la plateforme étaient les suivantes :

- Informer sur les solutions de mobilité présentes sur le territoire (lettre d'information, réseaux sociaux, stands, formation d'acteurs relais, etc.)
- Développer des solutions dans le domaine de la mobilité (dynamisation du covoiturage grâce à Rezo Pouce, développement de l'usage du vélo, incitation au déploiement du télétravail, etc.)
- Accompagner les acteurs du territoire en faveur de la mobilité durable (plan de mobilité employeur, plan de déplacement communal, label et fonds de soutien écomobilité, etc.)

Le début de l'année a été marqué par la poursuite du travail réalisé par la PTM en 2020, visant à anticiper la déclinaison de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) sur notre territoire. Comme le permet la LOM, les communautés de communes des Quatre Vallées et Canaux et Forêts en Gâtinais sont devenues Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) depuis le 1er juillet 2021. La communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne n'ayant pas souhaité prendre cette compétence, la Région devient de fait AOM locale sur cette intercommunalité. Pour rappel, l'Agglomération Montargoise Et Rives du Loing (AME) est historiquement compétente en matière de mobilité de par son statut de communauté d'agglomération.

Une commission mobilité a eu lieu début juillet afin de présenter aux élus l'ensemble des actions pouvant être menées par la plateforme de mobilité au cours des années à venir au regard du nouveau contexte territorial. Une réunion a également été organisée fin-octobre entre le Président du PÉTR, le Vice-Président à la mobilité et les référents mobilité-environnement des 3 EPCI compétents en matière de mobilité afin d'échanger sur ce sujet.

Pour rappel, la LOM précise qu'un PÉTR ne peut plus porter des projets liés à la mobilité mais il peut en revanche toujours venir en appui des EPCI pour préfigurer, animer, informer, communiquer, effectuer le suivi des différents projets mis en place par ceux-ci. Les missions de la PTM vont donc évoluer et devront être redéfinies au cours de l'année 2022 en lien avec les 3 autorités organisatrices de mobilité du territoire.

MOBILITÉ

Informer et communiquer sur la mobilité

Gâtimob, la lettre d'information mobilité : Au cours de l'année 2021 deux exemplaires de la Gâtimob, lettre d'information consacrée à la mobilité, ont été publiés en février et juillet. Le contenu de celles-ci a été axé principalement sur la prise de compétence mobilité des EPCI, la fonction covoiturage proposé par Rezo Pouce et la signature du Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST).

Rezo Pouce sur les réseaux sociaux : d'avril à décembre, 30 posts ont été publiés sur la page Facebook Rezo Pouce Gâtinais montargois. Ces publications, destinées à relayer de l'information concernant la plateforme de covoiturage Rezo Pouce, les nouvelles communes disposant d'arrêts ou encore l'organisation de la course d'autostop, ont largement été partagées et se sont traduites par de nouvelles inscriptions à Rezo Pouce tout au long de l'année.

Des animations au plus près des usagers : étant donné le contexte sanitaire plusieurs manifestations n'ont pu avoir lieu en ce début d'année (les journées du développement durable de Montargis, le Carrefour des Transitions, etc.). Néanmoins, la PTM a été présente avec son stand à l'occasion de la fête des initiatives pour le climat « Mon Village, ma Planète » sur les communes de Nogent-sur-Vernisson, Châtillon-Coligny et Amilly et lors du forum de l'emploi de Château-Renard, le lundi 15 novembre, organisé par Pôle Emploi, la communes et la communauté de communes. Lors de ces manifestations la PTM a pu informer les habitants du territoire concernant les solutions de mobilité existantes et échanger avec une soixantaine de personnes.

Gâtinais Express, 2ème course d'autostop en Gâtinais : dans le cadre de la fête des initiatives pour le climat « Mon Village, ma Planète », la Plateforme Territoriale de Mobilité a organisé une course d'autostop, le samedi 25 septembre 2021, au départ de Châtillon-Coligny. Trois équipes se sont affrontées sur 43 km, à parcourir en autostop. Le parcours était ponctué de 3 étapes obligatoires à Varennes-Changy, Montereau et Dampierre-en-Burly au cours desquelles les équipes devaient répondre à des énigmes avant de pouvoir reprendre leur route avec de nouveaux conducteurs jusqu'au point d'arrivée en bord de Loire. Malgré ces difficultés, les concurrents ont relevé le défi en un temps record, soit entre 1h15 et 1h30 en sachant que le parcours complet en voiture et sans interruption est d'environ 40 minutes. Cette course a été l'occasion de nombreux échanges avec des conducteurs intéressés et prêts à partager leurs trajets en mode autostop et covoiturage. L'itinéraire choisi a permis également de relier deux territoires limitrophes ayant déployé le dispositif Rezo pouce, le PETR Gâtinais montargois et le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne.



MOBILITÉ

L'observatoire de la mobilité 2018-2020, pour mieux connaître la mobilité du territoire

Au cours de l'été 2021, la PTM a finalisé un recueil de données concernant la mobilité à l'échelle du PETR. Cela s'inscrit dans la démarche de création d'un observatoire de la mobilité, décidée par les élus de l'agglomération montargoise dans le cadre du Programme d'Orientations et d'Actions (POA) mobilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacement (PLUiHD). Les élus du PETR pourront se prononcer courant 2022 quant à l'opportunité d'élargir cet observatoire de la mobilité à l'échelle du PETR en y intégrant des indicateurs tels que : l'accidentologie, la fréquentation des lignes régulières de transport en commun, l'utilisation du dispositif Rezo Pouce, le taux d'occupation des parkings et consignes vélos, les kilomètres d'aménagements cyclables réalisés et leurs fréquentations, les comptages de véhicules sur les principaux axes, etc.

La PTM partage son expérience avec les autres territoires régionaux

Le 18 novembre 2021, la PTM a été invitée à témoigner de son retour d'expérience lors d'un webinaire consacré aux mobilités au travail, organisé par la plateforme régionale France Mobilités Centre-Val de Loire. Cette présentation a donné lieu à de nombreux échanges avec d'autres territoires souhaitant accompagner leurs entreprises dans la mise en place d'actions de mobilité durable (covoiturage, stationnements vélo, borne de recharges, mise en place du forfait mobilités durables, etc.).

Développer des solutions et des outils de mobilité

Le Conseil en mobilité, un nouveau service en développement

La connaissance et l'appropriation des solutions de mobilité durables disponibles sur le territoire du PETR nécessitent d'informer les habitants et de les accompagner au changement de pratiques. En matière de mobilité, certains publics vulnérables et/ou en situation de précarité ont plus particulièrement besoin d'un accompagnement individualisé adapté à leur situation. C'est pour cette raison et conformément au Contrat d'Objectif Territorial Énergie Climat (COTEC) signé entre l'ADEME (Agence de la Transition Écologique) et le PETR, qu'un conseil en mobilité individualisé a été conçu au printemps 2020 avec l'aide du Centre de Ressource Illettrisme et Analphabétisme (CRIA) 45. L'ingénierie apportée par le CRIA a permis, d'une part, de concevoir un outil d'évaluation des compétences appelé également diagnostic mobilité.

D'autre part, 4 ateliers ont été créés afin de permettre aux personnes suivies d'acquérir les compétences de base nécessaires pour être autonomes dans leur mobilité du quotidien, à savoir :

- Se repérer et se diriger dans l'espace (se décentraliser, suivre un itinéraire, etc.)
- Utiliser les outils papier pour mieux se déplacer (plans, fiches horaires, etc.)
- Planifier un trajet avec une centrale de mobilité
- Utiliser une application de covoiturage

MOBILITÉ

Du fait du contexte sanitaire, l'expérimentation du conseil en mobilité individualisé initialement prévue à l'automne 2020 a été repoussée au mois de juin 2021. Malheureusement, suite au travail mené avec les prescripteurs (Maison du Département et Mission locale) depuis le début du mois de mai 2021, ceux-ci n'ont pas été en mesure de mobiliser les publics cibles nécessaires à cette expérimentation. Les élus membres des autorités organisatrices de mobilité du territoire devront se prononcer en 2022 quant au devenir du conseil en mobilité individualisé.

Rezo Pouce, plus de 500 inscrits !

Rezo Pouce, plateforme de covoiturage portée par le PETR Gâtinais montargois, comptabilise plus de 500 inscrits fin 2021. Pour rappel, Rezo Pouce est une plateforme de covoiturage locale pour tous les déplacements réguliers ou ponctuels dans le Gâtinais montargois mais aussi vers Orléans, Nemours et Auxerre. Pour covoiturer, rien de plus simple, rendez-vous sur l'appli Rezo Pouce ou sur le site rezopouce.fr pour s'inscrire et créer son compte. C'est totalement gratuit ! Conducteurs ou passagers, peuvent ainsi poster leurs trajets ou leurs demandes de trajets pour covoiturer sans limites ! La plateforme permet de visualiser les trajets compatibles et d'échanger entre covoitureurs afin de se donner RDV pour partager ses trajets. Si le trajet est ponctuel, c'est gratuit pour le passager ! Si le covoiturage devient plus régulier (domicile-travail, par exemple) une participation du passager aux frais de carburant est possible.

La PTM en veille à propos des outils d'appui au développement du covoiturage

Comme en 2020, la PTM a poursuivi une veille active au sujet des différentes plateformes de covoiturage domicile-travail présentes en France. La plateforme MOBICOOP a notamment fait l'objet d'un intérêt particulier dans la mesure où la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) REZO POUCE a fusionné avec celle-ci en septembre 2021. Cela devrait notamment se traduire en 2022 par une nouvelle évolution des fonctionnalités proposées par la plateforme de covoiturage Rezo Pouce. Par ailleurs, le PETR Gâtinais montargois disposant d'un compte auprès du registre de preuve de covoiturage la PTM a suivi un webinar consacré à cet outil innovant et indispensable pour connaître la pratique du covoiturage et l'inciter. Mis en place par l'État, ce registre a pour but de transmettre des données fiables aux acteurs publics concernant la pratique du covoiturage sur leur territoire et de permettre de fournir des preuves de covoiturage aux autorités organisatrices de mobilité afin que celles-ci puissent s'engager dans le subventionnement du covoiturage.

Accompagner les acteurs du territoire dans leurs projets de mobilité

Dans le cadre de la prise de compétence mobilité, possibilité offerte par la Loi d'Orientation des Mobilités, les 3 communautés de communes du territoire ont été accompagnées par la PTM dans leurs prises de décisions (échanges avec la Région Centre-Val de Loire, envoi de projets de délibération, etc.)



MOBILITÉ

Aide aux acteurs bénéficiaires du fonds de soutien écomobilité

Afin de pérenniser les actions écomobilité déjà menées par différents acteurs du territoire et d'en faire émerger de nouvelles, un fonds de soutien a été créé par le PETR en 2019. Celui-ci s'adresse aux acteurs labellisés Écomobilité Gâtinais montargois. En 2020, La MNH a été la première entreprise bénéficiaire de ce fonds de soutien, dans le cadre de la création d'un nouveau parking vélo de 15 places situé dans l'enceinte de l'entreprise. Aucune demande n'a été déposée en 2021 mais des acteurs souhaitant bénéficier du fonds de soutien ont été accompagnés afin que leurs projets se concrétisent en 2022.

À noter, étant donné le contexte sanitaire, la PTM n'a pu mener à bien ses actions de sensibilisation des acteurs du territoire en faveur de la mobilité durable. Par conséquent, il n'y a pas eu en 2021 de nouveaux acteurs labellisés Écomobilité Gâtinais montargois.



Christian MONIN, coordinateur du Service Éco Habitat
Bruno BUGELLI, conseiller info énergie

Le Service Éco Habitat est un service public local de rénovation énergétique dans le logement pour tous les habitants du territoire. Opérationnel depuis le 1er janvier 2015, il est désormais porté par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Gâtinais montargois.

Son objectif est la réduction des consommations d'énergie dans les logements et la montée en compétences des professionnels locaux du bâtiment. À terme, c'est la création d'une véritable filière locale de la rénovation énergétique qui est visée. Pour le territoire, les bénéfices d'une massification de la rénovation énergétique sont : la réduction et la prévention de la précarité énergétique des habitants, l'augmentation de leur pouvoir d'achat grâce aux économies réalisées et la création de nouveaux emplois dans les entreprises locales du bâtiment autour des thèmes de la rénovation performante des logements.

Un nouveau modèle économique pour le fonctionnement du Service Éco Habitat

L'année 2021 a été marquée par la nécessaire transformation du modèle économique du Service Éco Habitat, en raison de l'arrêt du soutien financier de l'ADEME aux plateformes territoriales de rénovation énergétique. Le Service Éco Habitat est désormais soutenu financièrement par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) ainsi que par le programme CEE Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE), deux dispositifs portés par la Région Centre-Val de Loire. Les subventions attendues étant inférieures à celles attendues pour la période 2017 - 2020, une réduction des dépenses a été recherchée.

Une nouvelle convention a été établie avec l'Agence d'Information sur le Logement du Loiret et d'Eure-et-Loir (ADIL) pour la mise à disposition d'un conseiller. Le soutien financier apporté par le PETR Gâtinais montargois, basé jusqu'alors sur un coût fixe en fonction du nombre d'habitants, est désormais variable.

L'ADIL est financée partiellement et directement par un dispositif basé sur une tarification à l'acte réalisé. La nouvelle convention intègre cette nouvelle donnée. Plus l'activité du Service Éco Habitat est importante (ex. conseil de 1er niveau, RDV personnalisé, etc.), moins le soutien financier du PETR Gâtinais montargois sera nécessaire.

En 2021, l'activité générée par le Service Éco Habitat a permis la mise à disposition d'un conseiller à coût nul pour le PETR Gâtinais montargois. Cela représente une économie de 13 991,45 € par rapport à 2020. Cette nouvelle convention permet désormais d'envisager le développement de moyens humains nécessaires pour accompagner l'importante montée en charge de la Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique, sans surcoût pour les collectivités.

ANIMATION

Le Service Éco Habitat de nouveau mobilisé au plus près des habitants. Une augmentation du nombre d'animations réalisées sur le territoire. En 2021, 24 animations ont été assurées par le Service Éco Habitat. L'impact de la situation sanitaire a été moins important qu'en 2020, où 10 animations avaient pu être réalisées. En comparaison à une période avant COVID, cela représente une augmentation de 20% du nombre d'animation par rapport à 2019.

- Des animations menées en partenariat avec une pluralité d'acteurs : En 2021, le Service Éco Habitat, afin de toucher tous les publics, a coorganisé les animations avec une diversité d'acteurs : collectivités, associations et entreprises.
- Avec les collectivités : Trois « Opération Thermo » ont été menées en partenariat avec les collectivités de Quiers-sur-Bezone, Amilly et Châtillon-Coligny. Ces animations ont permis à 131 foyers de bénéficier gratuitement d'un cliché thermographique de leur habitat en 2021. Ces clichés ont été restitués lors de rendez-vous individuels de 20 min. chacun, pour apporter un conseil personnalisé sur les travaux de rénovation nécessaires et les aides financières mobilisables.

« Mon village Ma planète » a été un temps fort de mobilisation en 2021.

Du 10 septembre au 1er octobre, le Service Éco Habitat a réalisé des animations dans 12 communes différentes.

Caravane de la Rénovation : Cette nouvelle animation a été coorganisée avec la Communauté de Communes de Canaux et Forêt en Gâtinais afin d'apporter le service d'accompagnement du Service Éco Habitat au cœur de la ruralité. La caravane de la rénovation a sillonné le Lorrissois, à Coudroy, Varennes-Changy, Thimory, Vieilles-Maisons-sur-Joudry et Ouzouer-des-champs. 21 foyers ont ainsi pu bénéficier chacun d'environ une heure de conseils sur leur projet de rénovation, au plus près de chez eux.

Des animations en partenariat avec les entreprises : Le Service Éco Habitat a mené deux animations « Pop-up Réno » au Brico-Dépôt de Villemandeur et au Bricorama de Montargis, dans le cadre du partenariat avec les Grandes Surfaces de Bricolage. Pop-up Réno est une animation basée sur l'interpellation par le biais d'œuvres d'arts détournées, afin d'amorcer un échange sur la rénovation énergétique. En 2021, les services d'un comédien ont été sollicités pour assurer une animation encore plus qualitative, associant art et burlesque. Un personnage, représentant un artiste peintre, était chargé d'interpeller les passants, les amener à s'entretenir des questions de rénovation énergétique avec le conseiller, pendant que l'artiste les croquait. La caricature leur était offerte à la fin de l'échange.

En partenariat avec les associations locales : Une maison pédagogique, l'Atelier 21, portée par le PIMMS Médiation Agglomération Montargoise et Rives du Loing, a été ouverte au public en mars 2021. Le Service Éco Habitat y a assuré 6 animations : 5 quizz interactifs sur les écogestes, le confort d'été, et la qualité de l'air ainsi qu'un Escape Game Climat.

SERVICE ÉCO HABITAT

Un escape Game repose sur un concept simple : Une équipe de joueurs se retrouve enfermée dans une maison et dispose d'un temps limité pour résoudre une série d'énigmes et sortir du bâtiment. La ludification de l'animation, en s'appuyant sur les mécanismes de jeu, est une technique qui permet, selon des spécialistes en didactique, de favoriser l'intégration des apprentissages. L'Escape Game développé par le Service Eco Habitat propose aux participants de relever le défi climatique. Les joueurs doivent acquérir au fil des énigmes, les informations permettant de limiter leur empreinte carbone dans l'habitat et limiter le réchauffement climatique à 1,5°, en intégrant les enjeux liés à la maîtrise de l'énergie dans le logement mais aussi la mobilité, la consommation et l'alimentation.

Autres animations avec des associations du territoire ont été réalisées :

- Une conférence sur la rénovation énergétique performante, avec DORÉMI et l'association Dordives en transition, à Dordives
- Une exposition sur les écogestes, avec l'association « le Partage », à Amilly
- Deux stands d'information à destination des seniors, avec l'association « ORPADAM CLIC », sur les marchés de Lorris et Corbeilles

COMMUNICATION

- Présence dans les Médias : l'activité du Service Éco a fait l'objet en 2021 de 8 articles dans la presse écrite locale et nationale (Le Monde, La République du Centre et l'Éclaireur du Gâtinais), ainsi qu'un reportage télévisuel diffusé sur France 3 Centre-Val de Loire
- Présence sur les réseaux sociaux : Le Service Éco Habitat est présent depuis cette année sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram, LinkedIn. Sur la page Facebook du Service Éco Habitat, 130 publications ont été réalisées, comptabilisant plus de 27 000 vues en 2021.
- Partage d'expérience avec d'autres territoires : le 1er juin 2021, le Service Éco Habitat a été sollicité pour intervenir lors d'une émission à destination des jeunes, dans le cadre du "Joli Mois de l'Europe", organisé par la Région Centre-Val de Loire. Le Fond Européen de Développement Régional (FEDER) est aujourd'hui la première source de financement de notre service public local. Le Service Éco Habitat a pu ainsi témoigner de l'impact sur le quotidien de l'Union Européenne. Le 19 novembre 2021, lors de l'Assemblée pour le Climat et la Transition Énergétique (ACTE), organisé par les services de l'État, le Service Éco Habitat a été invité à présenter l'organisation de notre plateforme territoriale de la rénovation énergétique et l'efficacité de notre articulation avec l'ADIL du Loiret et d'Eure-et-Loir.



SERVICE ÉCO HABITAT

ACCOMPAGNEMENT

L'activité du Service Éco Habitat continue de se développer. 1 728 conseils par téléphone ainsi que 470 rendez-vous conseils d'une heure ont été assurés en 2021.


- Conseil par téléphone : Le nombre de conseils apportés aux particuliers par téléphone a augmenté de 39% par rapport à l'année 2020.
- Conseil en rendez-vous (une heure) : En 2021, le nombre de rendez-vous assurés par le Service Éco Habitat pour les particuliers a augmenté de 19% par rapport à 2020.

Les objectifs initiaux du Service Éco Habitat envisageaient 700 conseils par an, avec 1 conseiller. Le Service Éco Habitat a assuré en 2021 plus du triple, soit 2 188 contacts, conseils par téléphone et rendez-vous cumulés. Pour faire face à la très forte augmentation de la demande, l'ADIL du Loiret et de l'Eure-et-Loir a mis à disposition exceptionnellement et gracieusement en 2021 un conseiller supplémentaire, un jour par semaine, au Service Éco Habitat. Des démarches pour embaucher un deuxième conseiller à temps plein ont été entreprises par l'ADIL dès la fin du premier semestre, mais des difficultés de recrutement n'ont pas permis une mise à disposition d'un 2ème conseiller à temps plein au Service Eco Habitat en 2021, mais sera effective au 1er janvier 2022. Des synergies ont été développées avec les nouvelles Maisons France Service, en partenariat avec la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais pour renforcer l'accompagnement des particuliers. Un besoin d'accompagnement de certains publics à la saisie, obligatoirement numérique, de la demande de la nouvelle subvention « Ma Prime Rénov' » a été identifié en 2021. Les personnels des Maisons France Services de Bellegarde et Châtillon-Coligny ont été formés par le Service Eco Habitat pour pouvoir répondre à ce nouveau besoin.

Le Service Éco Habitat a mis en place en 2021, deux nouvelles permanences décentralisées pour améliorer encore le service de proximité offert aux habitants :

- En partenariat avec la Communauté de Communes de Canaux et Forêts en Gâtinais :
A la Maison des Services de Châtillon-Coligny Depuis mars 2021, le dernier mardi du mois.
- En partenariat avec la Communauté de Communes des Quatre Vallées : A la Mairie de Ferrières-en-Gâtinais, depuis mai 2021, le 3ème mercredi du mois.

Le Service Éco Habitat propose aux particuliers de rénover leur logement de manière complète et performante par le biais du dispositif DORéMI. En faisant appel à un groupement d'artisans formé à ce type de prestation (ou en cours de formation), les particuliers peuvent bénéficier d'une rénovation basse consommation avec un accompagnement technique et financier intégral. En 2021, deux chantiers DORéMI ont été achevés, à Montargis et Mormant-sur-Vernisson. 5 chantiers de rénovation complète et performante ont été étudiés. Afin de développer la rénovation performante des logements, le Service Éco Habitat a mis en place en 2021, un accompagnement des particuliers à la rénovation performante, incluant la rénovation par étape.



SERVICE ÉCO HABITAT

Le nouvel accompagnement comprend :

- Une visite sur site, en amont de la phase chantier
- L'étude d'un scénario de travaux avec un gain énergétique d'au moins 40%, et d'un scénario de rénovation au niveau Bâtiment Basse Consommation (BBC)
- Un accompagnement pour établir le plan de financement du projet, faisant apparaître les aides mobilisables et le « reste à charge »
- Une assistance à l'analyse des devis pour vérifier leur conformité aux critères d'obtention des aides publiques ou privées
- Des relances du ménage aux étapes clefs de son projet

En 2021, 6 accompagnements ont été expérimentés, en préparation de la mise à disposition par l'ADIL d'un 2ème conseiller à temps plein en 2022, qui aura pour objectif la massification de ces accompagnements.

ACCOMPAGNEMENT DES PARTICULIERS PROPRIÉTAIRES DE BÂTI ANCIEN

Un partenariat a été établi en 2021 avec l'association Maisons Paysannes du Loiret, afin de proposer en 2022 un accompagnement spécifique à destination des propriétaires de bâti ancien.


Maisons Paysannes du Loiret est une association, de loi 1901, ayant pour but la sauvegarde des maisons anciennes, en favorisant leur restauration, dans le respect du caractère propre à chaque région. Le domaine d'expertise de l'association porte prioritairement sur le bâti d'avant 1948 composés de matériaux géo ou biosourcés.

L'accompagnement, gratuit, consiste en une visite à domicile assurée par l'association et le Service Éco Habitat et à la définition conjointe d'un programme de travaux associant à la fois les enjeux du respect patrimonial du bâti ancien et de la rénovation énergétique.

Le Service Éco Habitat a mis en place en 2021, deux nouvelles permanences décentralisées pour améliorer encore le service de proximité offert aux habitants :

- En partenariat avec la Communauté de Communes de Canaux et Forêts en Gâtinais :
A la Maison des Services de Châtillon-Coligny Depuis mars 2021, le dernier mardi du mois.
- En partenariat avec la Communauté de Communes des Quatre Vallées : A la Mairie de Ferrières-en-Gâtinais, depuis mai 2021, le 3ème mercredi du mois.

Le Service Éco Habitat propose aux particuliers de rénover leur logement de manière complète et performante par le biais du dispositif DORéMI. En faisant appel à un groupement d'artisans formé à ce type de prestation (ou en cours de formation), les particuliers peuvent bénéficier d'une rénovation basse consommation avec un accompagnement technique et financier intégral.



SERVICE ÉCO HABITAT

En 2021, deux chantiers DORéMI ont été achevés, à Montargis et Mormant-sur-Vernisson. 5 chantiers de rénovation complète et performante ont été étudiés. Afin de développer la rénovation performante des logements, le Service Éco Habitat a mis en place en 2021, un accompagnement des particuliers à la rénovation performante, incluant la rénovation par étape.

Un travail a été également initié en 2021 avec la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) du Loiret afin de développer l'attractivité des métiers du bâtiment et faciliter les recrutements dans ces emplois en tension. Le service Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriales du PETR Gâtinais montargois, développe, en lien avec la CAPEB et le Service Éco Habitat un plan d'action pour 2022.

Deux réunions ont été également organisées en 2021 à destination des professionnels du bâtiment pour informer les entreprises sur la diversité des aides financières dédiées à la rénovation énergétique et sensibiliser sur l'usage des matériaux biosourcés. Chaque année, ces deux thématiques feront l'objet de réunions d'information, qui compléteront l'accompagnement à la rénovation performante.

PARTENARIATS

VOLTALIS est l'acteur « d'ajustement diffus » qualifié à ce titre par RTE (depuis 2008). L'ajustement ou l'effacement diffus consiste à reporter la consommation d'équipements électriques afin de réduire l'amplitude des pics de consommation pour le réseau. Pour piloter l'ajustement diffus, VOLTALIS installe des boîtiers chez les particuliers, qui permet la programmation du chauffage et cumulus électrique. Elle est rémunérée par les opérateurs du système électrique, dont RTE, pour préserver l'équilibre du réseau et donc la sécurité d'approvisionnement électrique du pays. Au vu du potentiel identifié sur le territoire, avec un objectif de 1 000 installations, il est attendu 170 K€ d'économie financière pour les habitants (7 à 8% d'économie selon une étude de l'ADEME), une réduction des émissions de 500 tonnes de Co2 et de consommation de 1 000 MWh d'électricité. Deux communes pilotes, Dordives et Villemandeur ont décidé en 2021 d'expérimenter le dispositif. Après bilan, la participation à l'action « d'ajustement diffus » pourra être proposée à l'ensemble des collectivités du PETR Gâtinais montargois.

Renforcement de la coordination avec les EPCI

En 2021, le Service Éco Habitat a organisé deux réunions de coordination avec les services « habitat » des 4 EPCI. Ces réunions seront désormais proposées 2 fois par an, afin d'informer des activités de la PTRE sur chacun des territoires, échanger sur les nouveaux projets et s'assurer que le Service Éco Habitat réponde parfaitement aux besoins des EPCI, tous engagés dans une démarche OPAH.



SERVICE ÉCO HABITAT

Il a été proposé aux EPCI en 2021 par le Service Éco Habitat :

- La mise à disposition gratuite de l'outil cartographique d'aide à la décision SITERRE, permettant la caractérisation physique et énergétique de chaque bâtiment résidentiel du territoire et le suivi des rénovations performantes accompagnées par la PTRE
- La mise en place d'un dispositif d'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA) « Bricobus » dans l'objectif de résoudre des problématiques de l'habitat qui ne trouvent pas de solutions avec les dispositifs existants.

Structuration d'une offre d'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA), le « Bricobus »

Dans le cadre de la diversification des offres locales de rénovation, le Service Éco Habitat a travaillé en 2021 à la mise en place d'une solution locale d'Auto-Réhabilitation Accompagnée : le Bricobus. Le Bricobus est un atelier mobile à destination des propriétaires occupants aux revenus très modestes, porté par l'association les Compagnons Bâisseurs. Il permet de réaliser des travaux, encadrés par des professionnels et aidés par des bénévoles, pour améliorer son logement ou limiter le reste à charge de travaux de rénovation réalisés par des artisans. L'expérimentation de ce dispositif en 2022, financé par France Relance, permettra d'assurer sur le territoire 13 chantiers d'Auto-Réhabilitation Accompagnée, dont 3 chantiers de rénovations complète et performante, 30 dépannages pédagogiques et 20 ateliers collectifs de formation au bricolage.

Le dispositif sera piloté par un Comité Technique de Suivi, associant le Service Éco Habitat, des techniciens des EPCI et les travailleurs sociaux.



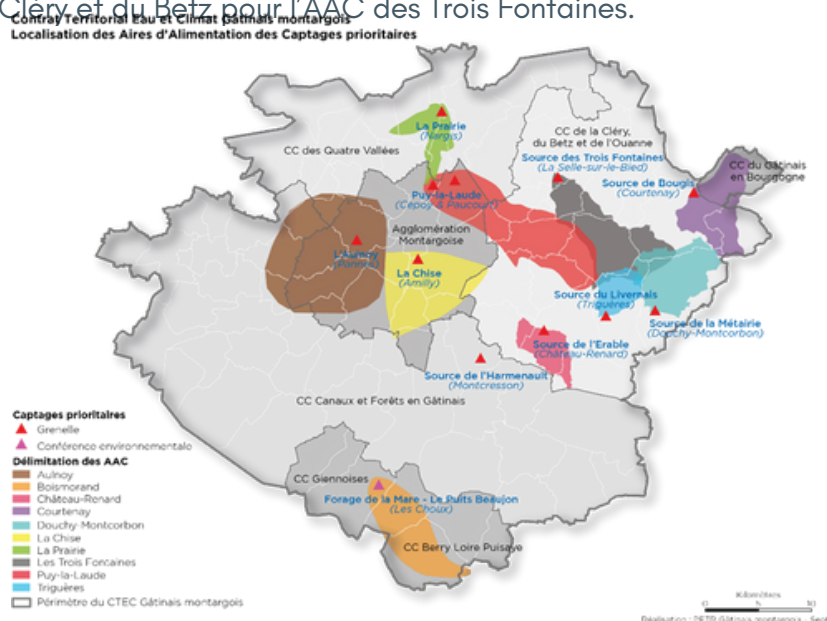
Laetitia DUFFET, animatrice agricole principale
 Manon SAINT-JALMES, animatrice agricole BAC
 Robin CHOLET, animateur agricole AME

1_Cellule d'animation pour la protection des ressources en eau

La cellule d'animation portée par le PETR Gâtinais montargois est principalement en charge de l'émergence, de l'accompagnement et du suivi d'opérations préventives agricoles sur les Aires d'Alimentation de Captages (AAC ou BAC) prioritaires du bassin versant du Loing intermédiaire dans le Loiret. La cellule concentre son activité sur 10 AAC dans l'objectif de préserver ou restaurer la qualité des eaux qui y sont captées pour l'approvisionnement en eau potable de la population. Ces AAC représentent une superficie de 44 620 ha dont 24 467 ha à usage agricole.

La cellule d'animation travaille en partenariat avec les 9 collectivités maîtres d'ouvrages de captages prioritaires suivantes :

- L'Agglomération Montargoise Et rives du Loing pour les AAC de la Chise et de l'Aulnoy,
- La Commune de Courtenay pour l'AAC de Courtenay (source de Bougis),
- La Commune de Triguères pour l'AAC de Triguères (source du Livernais),
- La Commune de Douchy-Montcorbon pour l'AAC de Douchy-Montcorbon (source de la Métairie),
- Le SIAEP de Boismorand - Les Choux - Langesse pour l'AAC de Boismorand-Les Choux (forage de la Mare - le Puits Beaujon),
- Le SMAEP de Château-Renard pour l'AAC de Château-Renard (source de l'Erable),
- Le SPEP de La Prairie pour l'AAC de la Prairie (forages de Nargis),
- Le SMAEP de Puy-la-Laude pour l'AAC de Puy-la-Laude,
- Le SIAEP de la Cléry et du Betz pour l'AAC des Trois Fontaines.



La cellule est composée de trois postes d'animateurs :

- Laetitia Duffet en charge de la coordination de la cellule d'animation, du suivi du programme d'actions du CTEC et également en charge de l'animation spécifique sur les AAC de Boismorand et Nargis,
- Manon Saint-Jalmes en charge de l'animation spécifique sur les AAC des Trois Fontaines, Puy-la-Laude, Château-Renard, Triguères, Douchy-Montcorbon et Courtenay,
- Robin Cholet en charge de l'animation spécifique sur les AAC de la Chise et de l'Aulnoy.

2_Accompagnement des agriculteurs dans les Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) sont des mesures proposées au titre de la Politique Agricole Commune. En contrepartie d'une rémunération financière, les agriculteurs s'engagent, en fonction du type de mesure choisie, sur une période de 1 an ou de 5 ans à respecter un cahier des charges visant principalement la réduction des produits phytosanitaires.

En 2021, 17 engagements en MAEC ont été contractualisés sur les AAC animées par le PETR, pour une surface d'environ 1 770 ha. Cela représente 75 agriculteurs actuellement engagés en MAEC depuis 2017 et suivis par la cellule d'animation, avec environ 20% de la surface agricole des AAC engagés.

Les animateurs du PETR accompagnent les agriculteurs qui s'engagent pendant toute la durée de leur engagement :

- Réalisation de diagnostics d'exploitation préalables à la contractualisation de MAEC : 19 agriculteurs ont fait l'objet d'un diagnostic mais 17 se sont engagés en MAEC en 2021. En effet, 2 agriculteurs n'ont finalement pas contractualisé de MAEC
- Réalisation des bilans annuels avec tous les agriculteurs engagés : 66 bilans de pratiques ont été réalisés en 2021
- Réalisation des appuis techniques sur la gestion de l'azote : 10 rendez-vous individuels et deux réunions collectives
- Accompagnement technique et administratif individuel si besoin

3_Poursuite des opérations de suivi renforcé des captages et campagne de mesures de reliquats azotés

Le suivi renforcé de qualité des eaux brutes de 23 captages du territoire permet de suivre plus régulièrement que la réglementation ne l'exige l'évolution de la qualité de l'eau potable. En 2019 avait été monté le marché relatif aux analyses de qualité d'eau, d'une durée d'un an reconductible attribué à CARSO-LSEHL. Les premiers prélèvements ont eu lieu en octobre 2019 et se sont poursuivis tout au long de l'année 2020 et 2021, à raison d'un prélèvement par mois pour chaque captage. Cette opération a été reconduite, pour suivre sur une année supplémentaire la qualité des eaux brutes des captages, d'octobre 2021 à septembre 2022.

Concernant la limitation du lessivage d'azote vers les nappes servant à l'approvisionnement des captages AEP, des campagnes de mesures de reliquats azotés sont réalisées depuis plusieurs années, sur les AAC dont les captages ont des teneurs en nitrates élevées. Un reliquat correspond à une analyse de la teneur en azote d'un échantillon de terre prélevé dans une parcelle agricole à 3 niveaux de profondeurs différentes. Ces mesures permettent de mieux comprendre la dynamique de l'azote dans les sols, d'estimer le lessivage pendant l'hiver et d'interpréter les résultats obtenus en fonction des pratiques agricoles. L'objectif ultime est de sensibiliser les agriculteurs et les accompagner dans l'évolution de leurs pratiques. La réalisation de cette opération a été confiée à la Chambre d'agriculture du Loiret. Les prélèvements des échantillons sont effectués par une entreprise spécialisée (France Prélèvements). Les analyses des teneurs en azote sont effectuées par le Laboratoire d'analyses de la Chambre d'agriculture. Celle-ci a également pour mission l'interprétation des résultats. Les animateurs du PETR réalisent l'ensemble du suivi administratif et technique de cette action. Ils sont également en lien direct avec les agriculteurs participants pour choisir les parcelles prélevées, recueillir les pratiques agricoles et échanger sur les résultats obtenus. L'année 2021 a donc été consacrée au suivi de la campagne de mesures 2020-2021 et à la reconduction de cette opération pour 2021-2022. Actuellement ce sont donc 230 parcelles qui sont suivies avec une soixantaine d'agriculteurs impliqués dans la démarche.

4_ Etude d'interprétation des données de qualité des forages (CPGF-Horizon)

Dans le cadre de la poursuite de son accompagnement auprès des 9 collectivités maîtres d'ouvrages pour le suivi renforcé de leurs forages, le PETR a été désigné pour mener une étude d'interprétation des résultats recueillis depuis plusieurs années.

L'objectif principal de cette étude qui a été confiée au bureau d'études CPGF-Horizon est de mieux comprendre les transferts de molécules existants sur les Aires d'Alimentation de Captages.

Ainsi courant 2021, des visites de chaque forage ont été réalisées. Une modélisation des transferts sur le captage des Trois Fontaines a aussi pu être réalisée. Une réunion de restitution de l'étude et des visites de terrain à destination des agriculteurs des AAC seront organisées au printemps 2022.

5_Projet expérimental APPI-N (APprendre à Piloter la nutrition azotée (N) du blé)

Ce projet, initié en partenariat avec l'INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) et la Chambre d'agriculture du Loiret, a été poursuivi en 2021 pour une troisième campagne d'expérimentation avec 3 agriculteurs. Pour rappel, ce projet consiste à tester une nouvelle méthode de fertilisation du blé avec des apports dépendant des conditions météorologiques et de l'indice de nutrition azotée de la plante (mesuré via une pince N-Tester). Ceci dans l'objectif de réaliser des apports d'engrais au plus près des besoins de la culture et ainsi réduire le lessivage d'azote, tout en maîtrisant les performances agronomiques et environnementales de la culture.



PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Depuis plusieurs années, des périodes de sécheresse au printemps rendent la mise en œuvre de cette expérimentation compliquée. Les résultats obtenus permettent à la recherche d'éprouver la robustesse de cette nouvelle méthode proposée et d'en proposer des ajustements chaque année.

6_Elaboration du Contrat Territorial Eau et Climat (CTEC) Gâtinais montargois et d'une charte de partenariat

Dans le cadre du 11ème programme de l'Agence de l'eau et dans le but de poursuivre les actions engagées depuis 2009, un Contrat Territorial Eau et Climat (CTEC) a été élaboré dans le courant du premier semestre 2021 en partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et les 9 maîtres d'ouvrages AEP. Ce Contrat s'appuie sur un programme d'actions ambitieux dont le budget prévisionnel pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2024 est estimé à 1 151 900 €.

Ce programme d'actions a été élaboré en concertation avec les collectivités maîtres d'ouvrages concernées mais également les différents acteurs agricoles et non agricoles. Pour cela, plusieurs réunions ont eu lieu dans le courant du premier semestre 2021 :

- COPIL du 18 mars 2021 : présentation et validation du diagnostic et définition des grandes orientations ;
- COTECH agricole du 28 avril 2021 : présentation et discussion autour du programme d'actions. Invitation envoyée à l'ensemble des agriculteurs ayant des parcelles dans les AAC (environ 400) et aux représentants des organismes agricoles (coopératives et chambres d'agriculture).
- Rendez-vous individuels avec les représentants non agricoles du fait du 3ème confinement : SNCF Réseau, Gestionnaires autoroutiers, Chambres des métiers et de l'Artisanat, FREDON.
- COPIL du 19 mai 2021 : présentation et validation du programme d'actions.

Cette concertation a fait émerger les principaux enjeux suivants :

Enjeux prioritaires	Cibles principales	Axes d'intervention
Améliorer la qualité des eaux souterraines	Acteurs économiques non agricoles	Accompagner les acteurs économiques non agricoles pour limiter les pollutions diffuses liées à leurs activités
	Acteurs économiques agricoles	Accompagner les changements de pratiques agricoles pour réduire la présence de produits phytosanitaires aux captages
		Améliorer les pratiques de fertilisation pour éviter le lessivage de l'azote
		Développer les surfaces d'intérêts agro-environnemental
Gérer durablement la ressource en eau		Promouvoir une gestion économe en eau
Améliorer la connaissance du territoire et Poursuivre le suivi de la qualité de l'eau		
Poursuivre le suivi des démarches AAC avec les Maîtres d'ouvrage AEP		
Animer et coordonner le programme d'actions du contrat		
Communiquer/sensibiliser sur la protection de la ressource en eau		

PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Le programme d'actions ambitieux de ce CTEC est composé de 32 actions dont 3 sont considérées comme prioritaires pour l'adaptation au changement climatique :

- Promouvoir les techniques alternatives au désherbage chimique
- Promouvoir les systèmes agroforestiers et l'implantation de haies
- Promouvoir l'enherbement des parcelles vulnérables

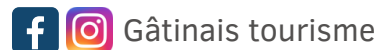
L'ensemble des actions du CTEC est financée par l'Agence de l'eau Seine-Normandie à hauteur de 80%. Le reste à charge est réparti principalement entre les maîtres d'ouvrages concernés et le PETR.

Le PETR Gâtinais montargois ayant été désigné comme structure porteuse du CTEC, il est la seule collectivité signataire du Contrat avec l'Agence de l'eau. Aussi, afin d'associer pleinement les maîtres d'ouvrages AEP à la signature du Contrat, une charte de partenariat a été rédigée. Cette charte a pour objectif de formaliser le partenariat entre le PETR Gâtinais montargois et les maîtres d'ouvrages AEP. Elle synthétise le contexte, les enjeux, le programme d'actions liés au CTEC et définit les engagements des signataires.



Honorine SIMON

Chargée de développement touristique



Depuis septembre 2020, le PETR Gâtinais montargois, dans le cadre de sa compétence en animation et coordination du développement de son territoire, a recruté une chargée de développement touristique. Elle travaille donc à la mise en œuvre des préconisations du Schéma de développement touristique du Gâtinais, élaboré par Tourisme Loiret en concertation avec l'ensemble des acteurs touristiques du territoire (privés et publics).

Ainsi, depuis 1 an, en respectant le plan d'actions prévus par le schéma de développement touristique du Gâtinais et en associant les acteurs touristiques lors de groupes de travail, le PETR Gâtinais montargois a pu mettre en place plusieurs actions collaboratives en faveur de la destination et de sa visibilité :

JANVIER COFIL Pays à Vélo Réunion technique avec les OTs	MARS Organisation des groupes projet associant tous les acteurs touristiques (élus, techniciens, socioprofessionnels, etc.)	JUIN Publication de la carte touristique du Gâtinais Envoi de la 1er newsletter destiné aux pros du tourisme	OCTOBRE Réunion technique avec les OT COFIL 6 : « Mise en œuvre du schéma de développement touristique du Gâtinais »	DÉCEMBRE Envoi de la seconde newsletter destiné aux pros du tourisme Lancement du plan de formation 2022
FÉVRIER COFIL 4 : « Mise en œuvre du schéma de développement touristique du Gâtinais » Création de l'identité visuelle du Gâtinais Création des pages Gâtinais tourisme sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram	AVRIL Réunion technique avec les OT COFIL 5 : « Mise en œuvre du schéma de développement touristique du Gâtinais »	AOUT Participation à des événements et chroniques radio sur France BLEu Orléans	NOVEMBRE Mise en ligne du site gatinaistourisme.com	

1. Création de la charte graphique de la destination touristique (février 2021)

En décembre 2020, un nom de destination commun aux quatre EPCI du Gâtinais montargois avait été sélectionné pour permettre de pallier au manque de notoriété du territoire, en permettant notamment, de créer une identité commune, d'affirmer le positionnement de la destination tout en se démarquant des autres territoires, d'insuffler une image positive et de diffuser à grande échelle l'offre touristique du Gâtinais montargois. Le nom de destination et la baseline retenue était donc : " Le Gâtinais, il vous plaît" Pour valoriser cette nouvelle identité, un logo et une charte graphique ont été élaborés.

Le logo :

La symbolique : Le cœur vert symbolise le cœur de la France et reprends la symbolique utilisée par la Région Centre - Val de Loire. Il représente également l'aspect humain et les hommes et femmes qui font vivre le territoire. Le N en vaguelette symbolise l'eau fortement présente sur le territoire (canaux, rivières, lacs et étangs). Les couleurs utilisées font écho à la nature et à l'eau présente dans le Gâtinais.

La typographie :

Manuscrite, elle apporte une dimension "authentique" et "humaine", c'est la signature du Gâtinais. La seconde police est plus moderne et dynamique, elle apporte de la stabilité au logo.

2. Création et animation de pages sur les réseaux sociaux : Facebook et Instagram (février 2021)

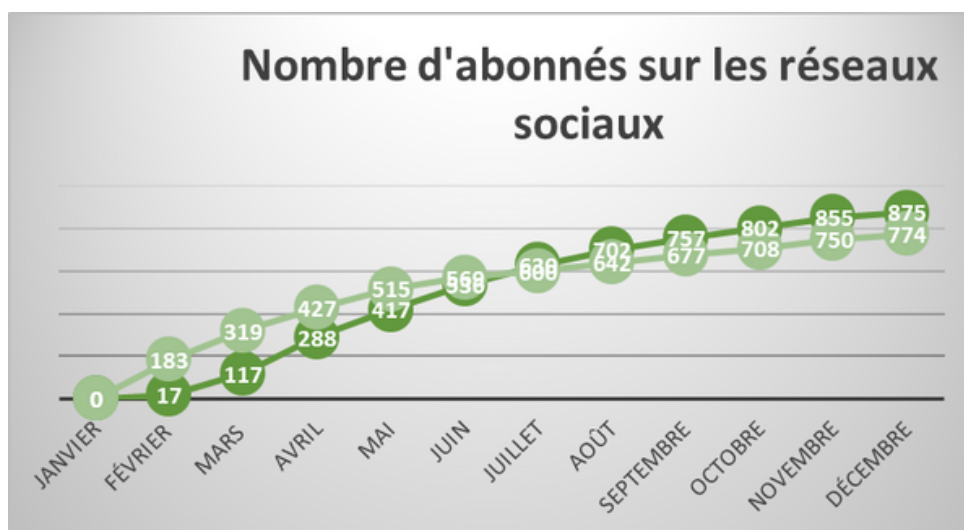
De nos jours, il est indispensable pour une destination touristique d'être présente sur les réseaux sociaux. En effet, un contenu riche et détaillé peut y être fourni, tout en entretenant un lien direct avec la communauté (commentaires, messages privés, etc.). Les réseaux sociaux permettent également de développer l'image de marque du territoire, d'attirer de nouvelles clientèles mais aussi d'offrir une nouvelle vision positive et dynamique du territoire aux habitants et visiteurs. Ainsi, des pages ont été créés sur Facebook et Instagram en février 2021 sous le nom de « Gâtinais tourisme » et le hashtag utilisé est #legatinaismeplait

Sur les réseaux sociaux, la ligne éditoriale met en avant « l'humain » pour montrer que le Gâtinais est un territoire vivant toute l'année et qu'il s'agit d'un territoire accueillant où il fait bon vivre et où les touristes auront la possibilité de passer du temps avec leurs proches (famille, amis, etc.) mais aussi où ils auront la possibilité de se retrouver eux-mêmes, notamment grâce à la qualité des paysages et la qualité des activités proposées.

Sur les réseaux sociaux, la ligne éditoriale met en avant « l'humain » pour montrer que le Gâtinais est un territoire vivant toute l'année et qu'il s'agit d'un territoire accueillant où il fait bon vivre et où les touristes auront la possibilité de passer du temps avec leurs proches (famille, amis, etc.) mais aussi où ils auront la possibilité de se retrouver eux-mêmes, notamment grâce à la qualité des paysages et la qualité des activités proposées.

Les thématiques privilégiées pour les publications sont les activités de pleine nature (vélo, randonnée pédestre et équestre, activités nautiques), arts et artisanats, patrimoine et anecdotes historiques, nature et paysages, cuisine et gastronomie, activités culturelles et festivités, etc.

ZOOM SUR LES RESEAUX SOCIAUX EN 2021 :



Couverture totale de la page facebook : 83 147
Couverture totale de la page Instagram : 2 656

Nombre de publications réalisées Facebook : 92
Nombre de publications réalisées Instagram : 53

3. Organisation de réunions groupes projet associant l'ensemble des socioprofessionnels du tourisme (mars 2021)

Au cours du mois de mars 2021, une première session des groupes projet « tourisme » a été organisée. Quatre réunions ont eu lieu sur les quatre EPCI du PETR Gâtinais montargois avec pour objectifs d'associer et d'intégrer les différents acteurs touristiques du territoire dans les démarches de développement touristique initiées par le PETR.

Ces groupes ont également vocation à être des lieux d'échanges, de partages et d'informations. Ils permettent de fédérer les différents acteurs touristiques pour impulser une dynamique de territoire. L'idée est également de recenser les besoins directement auprès des socioprofessionnels du tourisme pour ensuite les faire remonter dans les différentes instances du PETR Gâtinais montargois.

Cette première session a permis de réunir 52 socioprofessionnels du tourisme de tous les domaines (hébergements, restaurants, musées, sites touristiques, Offices de Tourisme, prestataires d'activités et de loisirs, producteurs locaux, porteurs de projets, etc.).

Lors de ces réunions, l'ordre du jour était le suivant :

- Présentation du schéma de développement touristique
- Présentation des premières actions mises en œuvre
- Ateliers thématiques : Formation et pass touristique

Les ateliers menés lors de ces réunions ont permis d'amorcer la réflexion sur les futurs projets touristiques mis en place par le PETR Gâtinais montargois. Il s'agit ainsi de lancer les discussions sur diverses thématiques en associant les socioprofessionnels du tourisme dès les prémices de ces démarches pour récolter leurs avis, leurs idées et leurs volontés d'implication.

4. Création d'une carte touristique (juin 2021)

Cette carte touristique réalisée à l'échelle de la destination, en partenariat avec les Offices de Tourisme du Gâtinais montargois, a pour vocation d'inciter les visiteurs à découvrir notre destination dans sa globalité. Ainsi, elle permet d'identifier facilement le périmètre du territoire, ses atouts et l'essentiel de l'offre. L'objectif étant de renforcer la notoriété du territoire.

Le recto de la carte présente un plan illustré valorisant les thématiques et sites les plus emblématiques du territoire. Plus de 180 pictogrammes figurent sur ce plan et sont déclinés selon quatre grandes thématiques : Patrimoine, Loisirs, Savoir-faire et Pratique.

Pour rester en cohérence avec la logique de la carte qui est une documentation d'appel, le dos de la carte valorise le territoire aux travers des expériences que l'on peut vivre dans le Gâtinais montargois.

Les contacts des Offices de Tourisme et un encart avec les liens utiles, l'accès aux réseaux sociaux et comment venir figurent également sur le dos de la carte.

Cette carte est distribuée depuis le mois de juin 2021 par les Offices de Tourisme du Gâtinais et dans les territoires limitrophes, chez certains professionnels du tourisme et lors des salons et événements locaux. Plus de 4600 exemplaires de la carte ont été distribués au fil de l'année.



5. Création d'une newsletter trimestrielle à destination des socioprofessionnels du tourisme (juin 2021 et décembre 2021)

Afin de permettre à tous les acteurs touristiques du territoire d'être informé des actions mises en place par le PETR Gâtinais montargois en matière de développement touristique, une lettre d'information est envoyée chaque trimestre aux socioprofessionnels du tourisme, aux communes, EPCI et aux organismes de tourisme (Offices de Tourisme, Tourisme Loiret, etc.). Cette lettre est ainsi communiqué à plus de 700 prospects chaque trimestre.

6. Participation à des événements locaux et communication (saison estivale 2021)

Durant la période estivale plusieurs participations à des événements ont été réalisées conjointement avec Tourisme Loiret, le PETR Gâtinais montargois et les Offices de Tourisme du territoire, notamment sur le festival Label Valette les 27 et 28 août 2021 et Escale en Fête à Combleux le 18 septembre 2021. Ces événements ont respectivement permis de réaliser 90 contacts et 140 contacts.

De plus, durant l'été, Tourisme Loiret a convié tous les Offices de Tourisme du Loiret à participer à la réalisation de chroniques radio pour France Bleu Orléans. Les Offices de Tourisme du Gâtinais et le PETR se sont associés pour participer conjointement à cette opération. Ainsi, du 16 au 28 août le Gâtinais a été mis à l'honneur lors de chroniques journalières de 3 minutes environ. Plusieurs thèmes ont été abordés tels que la présentation du territoire et de ses sites phares, les idées de sorties en famille ou entre amis, des idées de sorties randonnée, les spécialités gastronomiques du Gâtinais et les marchés, les activités plein-air, l'art et l'artisanat dans le Gâtinais, le Festival Label Valette, l'Arboretum des Barres, des idées de sorties pêche, etc.

Plusieurs articles au sujet de la démarche de coordination touristique sont également parus dans la presse locale, notamment dans la République du Centre, l'Eclaireur du Gâtinais, le P'tit Mag et A l'Est du Loiret. Ces différentes actions ont permis de sensibiliser la population locale à la démarche de coordination touristique et ont également permis de faire rayonner le Gâtinais auprès du bassin de vie Orléanais. Il s'agit de premiers pas en matière de promotion du territoire et des actions semblables seront à multiplier en 2022.

7. Création du site internet gatinaistourisme.com (novembre 2021)

Paru à la mi-novembre, ce nouveau site est la porte d'entrée numérique de la destination "Gâtinais". Cet outil commun permet aux visiteurs de mieux appréhender le territoire, de réunir l'information en un même lieu et si besoin de rediriger les utilisateurs vers les sites Internet des Offices de tourisme. Ainsi, il permet d'offrir une meilleure visibilité au territoire et une meilleure diffusion de l'offre touristique.



On peut y retrouver les sites incontournables et les thèmes emblématiques, mais aussi des suggestions de séjours pour tous les goûts (en famille, en amoureux, pour les sportifs, etc.).

Côté pratique, il est possible d'accéder à une carte interactive présentant l'ensemble de l'offre touristique et à un agenda des manifestations se déroulant sur les 95 communes du Gâtinais montargois. Ces deux outils sont directement alimentés par la base de données touristique régionale Tourinsoft et sont donc mis à jour quotidiennement.

Le site présente également un espace pro où sont accessibles divers documents et outils à destination des acteurs touristiques du Gâtinais montargois. L'espace presse donne quant à lui accès à une galerie de photos et aux dossiers de presse des Offices de Tourisme.

Les informations sur les Offices de Tourisme du territoire et de nombreux autres contenus sont à découvrir sur ce nouveau site ! A noter qu'il est compatible avec tous les supports numériques (ordinateurs, smartphones, tablettes, ...).

8. Elaboration et lancement du plan de formation 2022

Pour la première fois, le PETR Gâtinais montargois propose une dizaine d'ateliers de formation. Ces formations gratuites, animées par des intervenants spécialisés, sont destinées à tous les acteurs du tourisme basés sur le territoire.

Le PETR Gâtinais montargois souhaite ainsi renforcer l'offre de formation d'ores et déjà proposée par les acteurs touristiques tels que Tourisme O'Centre ou Tourisme Loiret. Le but est de développer une offre de formation au niveau local qui s'adresse à tous (hébergements, restaurants, Offices de Tourisme, sites de visites et de loisirs, etc.) et qui permet une approche plus spécifique et adaptée au territoire du Gâtinais.

Les thématiques prioritaires identifiées sont l'accueil, c'est-à-dire savoir accueillir des clientèles spécifiques et des clientèles étrangères, mais aussi savoir renseigner au-delà de sa structure ; et le numérique (utilisation des réseaux sociaux, etc.). Une dizaine d'ateliers ont donc été programmés sur ces différents sujets.

Dès le mois de décembre, ce plan de formation a été communiqué à l'ensemble des acteurs touristiques du Gâtinais montargois. Ces formations seront proposées gratuitement du mois de janvier à avril 2022 et prendront la forme d'ateliers thématiques de 3h environ en présentiel et pour 15 personnes maximum par atelier.



9. Etude de jalonnement des Boucles Pays à Vélo

De 2016 à 2018 une étude préalable à la constitution d'un réseau cyclable sur le territoire du Gâtinais montargois a été amorcée. À l'issue de cette étude, 20 itinéraires cyclables ont été identifiés sur l'ensemble du territoire. En janvier 2021, la démarche a été présentée en Comité de Pilotage « Pays à vélo » à l'ensemble des nouveaux élus des EPCI du Gâtinais montargois. A la suite de cela, il a été demandé aux quatre EPCI de se positionner sur la réalisation, le tracé et la priorisation de ces itinéraires. Ainsi, 14 itinéraires ont été identifiés comme prioritaires et feront l'objet d'une future étude de jalonnement. Les objectifs de cette nouvelle étude sont, entre autres, d'offrir un jalonnement homogène et cohérent sur l'ensemble des boucles vélos du PETR Gâtinais montargois et de fournir aux 4 EPCI toutes les données nécessaires à l'aménagement et à l'animation de leurs boucles. Pour ce faire, un cabinet d'étude sera sollicité et pourra débiter son travail à partir du printemps 2022. Cette étude devrait s'articuler en deux phases : L'Analyse des itinéraires identifiés et des travaux à mettre en œuvre, puis la réalisation du schéma directeur de signalisation cyclotouristique. Les phases suivantes de consultation des entreprises et de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des itinéraires incomberont directement aux EPCI.



Nathalie COATGLAS, animatrice LEADER

Le programme LEADER est un programme européen auquel les territoires du Gâtinais et du Pithiverais ont candidaté conjointement, afin de mettre en place une stratégie globale permettant de faire évoluer ce territoire comme une étape touristique entre l'Île-de-France et le Val de Loire. Géré localement par un Groupe d'Action Locale (GAL), ce programme est fondé sur un partenariat local entre les structures publiques et privées du territoire.

Après une longue période de mise en place du programme sur l'année 2016, la convention avec la Région Centre Val de Loire (Autorité de Gestion des programmes européens) a été signée le 10 janvier 2017. Le territoire bénéficie d'une enveloppe globale de 1,539 Million d'euros pour la période 2014-2020, constituée d'une enveloppe initiale de 1,3 Million d'euros et d'une dotation complémentaire de 239 000 euros allouée en mai 2021 par l'Autorité de Gestion. L'année 2021 a permis d'engager l'intégralité de l'enveloppe Leader. Il s'agit dorénavant de finaliser les différents dossiers pour instruction

Mise en œuvre qualitative de la démarche

Une consommation de l'enveloppe et un stock de projets

Les actions de communication engagées les années précédentes ont permis de consommer l'intégralité de l'enveloppe dès 2021 et d'identifier des porteurs de projets rapidement lorsque l'enveloppe complémentaire nous a été dévoilée. Par ailleurs, il reste encore quelques projets potentiels en stock, si des fonds venaient de nouveau à se libérer.

Une continuité des outils de communication

Une lettre d'information, initiée en 2020, permet de mettre en valeur des projets financés dans le cadre de Leader par le biais d'entrées thématiques. C'est également l'occasion de communiquer sur des événements, l'actualité sur les fonds européens, ... En 2021, ce sont 7 lettres qui ont été diffusées par mail et sur les réseaux sociaux.

Un soutien aux porteurs de projet pour le montage des dossiers

2021 a été marqué par le soutien aux porteurs de projet, à la fois dans le montage des demandes de subvention, mais aussi et surtout dans la préparation des formulaires pour les demandes de paiement. L'accompagnement dès le début du projet avec le soutien à la rédaction de la fiche-projet, a été poursuivi. En cette fin de programmation, ce poste d'accompagnement est une préoccupation majeure pour la cellule d'animation afin de s'assurer du respect des délais liés à la fin du programme. En effet, tous les dossiers validés en opportunité devront être instruits avant l'été et validés pour attribution avant la fin de l'année 2022.

LEADER

Un comité de programmation qui a pris ses marques

Fin 2020 et suites aux élections municipales, le comité de programmation avait été renouvelé. Il s'est réuni en 2021 à trois reprises (février, juin et octobre) et la mobilisation des membres a été sans faille, le double quorum étant très largement atteint à chacune des réunions.

Des projets de coopération qui se poursuivent

La coopération est au cœur de Leader, le GAL Pithiverais & Gâtinais s'est attaché à conforter les projets de coopération identifiés au cours des dernières années.

Une Coopération sur la sensibilisation au tourisme / handicap avec des partenaires Portugais (3 Gal) et Espagnols (2 Gal) est pilotée par le Gal Terras Dentro au Portugal. La validation au Portugal a été actée avant l'été et nous pouvons dorénavant commencer à travailler concrètement sur les projets qui seront tous réalisés courant 2022 avec plusieurs approches de sensibilisation des acteurs touristiques à différents types de handicap : livre illustré, vidéos, pièce de théâtre, formations, congrès, ...

Poursuite d'une coopération qui vise à mettre en réseau des jardins créés ou s'inspirant d'André Eve, célèbre créateur de roses décédé en 2015. C'est l'association des amis d'André EVE qui porte ce projet qui sera financé par 3 GAL : le Pithiverais & Gâtinais, Touraine côté Sud et le Midi Quercy. Le projet est dorénavant en cours de réalisation avec l'embauche, en novembre 2021, d'une salariée chargée de développer le réseau.

Un projet de coopération sur la Route Européenne d'Artagnan avec plusieurs GAL en Région Centre-Val de Loire permet de financer un poste de mise en tourisme de cette route sur l'ensemble de la Région. Ce projet est également engagé. Le GAL Pithiverais & Gâtinais est signataire de l'accord de coopération mais ne finance pas le projet. Une personne a récemment été embauchée avec pour mission de déployer la Route d'Artagnan en Région Centre-Val de Loire à échéance 2023.

Une nouvelle coopération avec l'Agglomération Montargoise pour l'étude de jalonnement des boucles vélos en Gâtinais Montargois est lancée. Il s'agit de la dernière étape avant mise en place des boucles Pays à Vélos identifiées dans une première étude réalisée en 2018. Elle permettra de faire une dernière analyse des parcours, de définir le positionnement des panneaux de signalisation, et d'harmoniser la signalétique sur l'ensemble du PETR.



LEADER

Deux projets de coopération n'ont pas abouti :

- Le projet sur Stevenson, conjoint avec le Gal Sud Seine et Marne et le Gal Gâtinais Français n'a pas été plus loin. L'association en charge de ce projet n'ayant pas donné suite à sa volonté de déployer des outils de communication sur le chemin Stevenson le long de la scandibérique.
- Le projet de coopération avec la création d'un collectif régional sur les petites cités de caractère en Centre Val de Loire n'a pas abouti. De nombreux GAL étaient partants sur ce projet mais les dépenses ne permettaient pas de mettre en place plusieurs dossiers Leader (les minimums n'étant pas atteints).

Les premiers pas vers le futur programme

Dans la perspective du futur programme Leader, une grande concertation locale a été initiée entre mars et juin 2021 avec l'objectif d'identifier la thématique centrale du programme 2023-2027. Ce sont plus de 170 acteurs du territoire qui se sont mobilisés dans cette démarche. 12 ateliers ont été proposés. Ils ont permis d'évaluer la situation du secteur concerné au travers différentes entrées : numérique, service à la personne, économie sociale et solidaire, transition écologique, attractivité du territoire, ... Puis 2 forums ont complété cette démarche début juillet pour identifier 2 pistes de thématique pour le futur programme : le développement de tiers lieux et l'identité du territoire.

L'Appel à Manifestation d'Intérêt envoyé par la Région le 16 décembre conforte la possibilité de travailler activement sur le 1er thème choisi. C'est donc sur cette voie que va se poursuivre le travail de construction de la candidature du futur programme.


Avancement quantitatif de la programmation

Le Comité de programmation s'est réuni à 3 reprises en 2021.

17 projets ont été examinés en opportunité au cours de cette année (dont 2 projets placés sur liste d'attente).

13 dossiers ont été validés pour attribution définitive, auxquels s'ajoute 1 dossier animation du programme pour l'année 2021. A souligner qu'un dossier a été annulé après réalisation, il s'agit des 500 ans de Gaspard II de Coligny porté par les amis du musée de Chatillon Coligny. Ce dossier avait été instruit et validé pour attribution, mais les dépenses réalisées étaient très loin du minimum de dépenses requises à hauteur de 6 250 €.

Fin 2021, nous avons également reçu l'annulation du projet de l'Authentique Pithiviers, porté par la Confrérie du Pithiviers. La mise en œuvre de l'élément phare du projet, le premier festival Site Remarquable du Goût étant reporté, sans date arrêtée, le dossier aurait été hors des délais de réalisation. Les fonds seront réinjectés dans l'enveloppe pour financer les dossiers sur liste d'attente. A la fin de l'année 2021, plus de 100% des fonds sont préprogrammés avec 2 dossiers placés sur liste d'attente (dossiers validés en opportunité), 74% des fonds sont engagés (dossiers instruits et validés pour attribution), 47% des dossiers sont payés.



LEADER

Sur cette fin de programmation, les montants de Feader par projet ont été plus importants que les années passées. Jusqu'à présent la moyenne des projets s'établissait à moins de 20 000 €, elle a été en 2021 de plus de 25 000 € par projet. Les projets examinés ont été de plus grande envergure, mais sans doute que la perspective de fin de programme a également impacté la volonté des acteurs à déposer un projet plus conséquent sachant notamment que la thématique du tourisme ne serait pas forcément au cœur du prochain programme.

Des porteurs de projets diversifiés

En dehors des actions liées à l'animation, 40 projets sont portés par une structure publique et 26 par une structure privée (soit une répartition à 60% publics et 40% privés, ces derniers ayant légèrement progressé au cours de cette dernière année de programmation). Cette situation peut s'expliquer de différentes façons : l'avance de trésorerie qui n'est pas toujours possible pour une structure privée, la recherche de fonds publics impératifs en contrepartie de l'aide Leader pour ce type de bénéficiaires, un contexte de crise sanitaire où il est plus difficile pour des acteurs privés de s'engager dans de nouveaux projets sans certitude de pouvoir les mener à bien. Sur la phase de lancement de la programmation, les porteurs de projets étaient majoritairement issus du comité de programmation. En 2021 la tendance s'est complètement inversée avec une grande minorité de projets présentés par une structure non représentée au comité de programmation. Les diverses actions de communication et d'animation, au plus près des territoires, ont certainement contribué à cette diversification des acteurs et l'augmentation de la part des projets privés sont des éléments de réponse à cette tendance. L'animation n'est pas comptabilisée dans ces chiffres.

Des projets positionnés sur l'ensemble des fiches-action du programme

Aucun projet n'étant prévu sur la 1ère action (Déterminer le positionnement différencié croisant identité et attentes des clientèles à échelle du GAL), celle-ci a été fermée en début d'année 2020 avec redistribution des fonds sur les autres actions. Les actions identifiées lors de la candidature ont pour autant connu une phase de réalisation, mais hors fonds Leader. Toutes les autres actions du programme ont été sollicitées.

Représentation homogène sur l'ensemble du territoire

La consommation est assez homogène sur l'ensemble du GAL Pithiverais & Gâtinais. Le Gâtinais a rattrapé le retard pris au démarrage de la programmation et prend dorénavant de l'avance. Cependant, sont comptabilisés les dossiers sur liste d'attente, qui peuvent impacter sur les montants finaux.



LEADER

Un effet levier démultiplicateur peu élevé

Compte tenu de l'intervention importante de Leader à hauteur de 80% des projets, l'effet levier démultiplicateur est assez modéré et varie en fonction des actions financées. Ainsi, Leader a été un financement prépondérant pour les actions de communication et d'information / accueil, et moins important, par exemple, pour les actions de tourisme de nature qui nécessitent des investissements plus importants. Le ratio s'exprime ainsi, exemple sur l'action 2 : pour 1 € de Leader ce sont 2.19 € qui ont été dépensés au total sur l'opération.

Des mises en paiement qui se poursuivent

Comme nous l'avions anticipé, les mises en paiement se sont intensifiées au cours de cette année. Le montant total des fonds versés en fin d'année s'établit à 651 444 €, dont un tiers de cette somme versée dans le courant de cette année. De plus, compte tenu des demandes de paiement déposées, ce sont plus de 78 000 € qui sont en attente d'être versés.



Nelly TURBEAUX JULIEN, chargée du développement économique
Cécile ADELE, chargée de développement GPECT

Le 25 juin 2019 a été signé le contrat « Territoire d'Industrie Montargois en Gatinais et Communautés de Communes Giennoises » et il a été étendu en 2022 à la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye portant le périmètre couvert à 126 communes et plus de 175 000 habitants.

« Territoires d'industrie » s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires. Elle vise à mobiliser de manière coordonnée les leviers d'intervention qu'ils relèvent de l'Etat des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ou des entreprises, au service de l'industrie et de leur territoire. Cette coordination se réalise au travers de Fiches Action proposées, construites et animées par les acteurs locaux dans une approche « du bas vers le haut ».

LES OBJECTIFS :

- Développer l'emploi industriel par la formation (initiale et continue dès le collège) et l'accompagnement des demandeurs d'emplois
- Améliorer l'attractivité du territoire en s'appuyant sur des services appropriés et indispensables
- Accompagner les innovations industrielles pertinentes pour la pérennité des industries du « Territoire d'Industrie »

Pour ce faire, il s'appuie sur :

- Une coopération économique mise en place entre les 6 EPCI du territoire : une réunion de techniciens et d'élus de Développement économique a lieu tous les 15 jours.
- Plusieurs groupements d'entreprises actifs et un tissu économique dense et dynamique : la part de l'emploi dans l'industrie pèse pour 22% sur ce territoire vs 13% au niveau national.
- Une forte mobilisation d'acteurs publics et privés : élus, chambres consulaires, agence régionale de développement économique DEV'UP, Pôle Emploi, Mission Locale, les services de l'Etat, le SPIE, l'Education Nationale, les associations, les structures d'insertion...qui permettent d'élaborer des actions concertées et partagées.
- Des filières industrielles représentées de longue date et communes entre le Montargois et le Giennois
 1. Plasturgie, caoutchouc, matériaux composites
 2. Travail des métaux, construction mécanique
 3. Equipementiers auto, aéro, ferroviaires
 4. Agroalimentaire
 5. Hygiène, santé, cosmétique
 6. Transport, logistique

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Une offre de formation préexistante à conforter
- Une capacité à accueillir de nouveaux acteurs et de nouveaux salariés : des atouts économiques évidents à mettre davantage en valeur (offre foncière, immobilière, maillage routier, autoroutier et ferroviaire structurant...)

Les ambitions et priorités des intercommunalités sont donc basées sur la formation, l'attractivité et le développement économique du territoire, la compétitivité et la performance des entreprises.

Pour assurer le pilotage efficace du « Territoire d'Industriel », un binôme constitué d'un élu (J.Jacques MALET, VP de CCCFG et VP Développement Économique du PETR) et d'un acteur industriel (Patrick BOURRELIER, dirigeant de JSM PERRIN) est chargé d'animer la démarche et garant des actions contractualisées.

Une chef de projet a été recruté en mars 2021 (Nelly TURBEAUX-JULIEN) chargée de coordonner et d'appuyer les partenaires pour le suivi et la mise en œuvre du contrat. En CDD de 2 ans, son poste est financé par le FNADT et les 6 EPCI couverts par le contrat T.I

UNE STRATEGIE MUTUALISEE avec le poste de Chargée de mission G.P.E.C.T

Suite à différents groupes de travail à l'initiative de la Région Centre Val-de-Loire et de la Sous-Préfecture de Montargis, le bassin de vie de Montargis a été ciblé par les différents partenaires économiques du territoire pour mettre en place une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale. Dans le cadre de sa compétence en animation et coordination du développement économique de son territoire, le PETR Gâtinais montargois, en qualité de structure représentant ce bassin de vie a été désigné par les 4 EPCI du territoire pour porter cette mission et a créé le 1er avril 2021 un poste de chargé de mission GPECT afin de mener à bien les différentes actions afférentes au dispositif.

Le PETR en assure le financement pour une durée de 4 ans renouvelable, avec le soutien de la Région Centre Val de Loire et de l'Etat.

Cette démarche GPEC est une approche partenariale de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences sur les territoires. Elle développe une méthodologie préventive et opérationnelle des besoins en ressources humaines à court et moyen terme. C'est un outil d'anticipation et de régulation des mutations économiques.

Inscrite dans un processus logique et permanent, cette démarche consiste à élaborer des plans d'action prévisionnels pour ajuster les besoins de demain et les ressources humaines actuelles.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les projets de GPEC du territoire visent le développement d'actions auprès de trois cibles :

1) Les entreprises

Les entreprises du secteur industriel et du secteur du bâtiment sont ciblées en priorité. Par le développement d'actions et la mise en réseaux d'entreprises concernées par des problématiques de Ressources Humaines telles que gestion des âges, qualification et développement des compétences, mobilités, difficultés de recrutement.

Sur le territoire, les tensions de recrutement sont identifiées dans les secteurs du :

- Services à la personne
- Industrie - Agroalimentaire - Pharmaceutique/cosmétique
- Santé - Grand âge
- Bâtiment - Travaux publics
- Hôtellerie - Restauration - Café
- Agriculture - Arboriculture - Viticulture

Il est constaté :

- Une inadéquation entre les métiers recherchés par les demandeurs d'emploi et les postes proposés par les employeurs.
- Des difficultés de recrutement marquées par un nombre élevé d'emplois vacants et des employeurs qui peinent à trouver des candidats qui correspondent à leurs besoins.


2) Les acteurs publics de l'emploi et du développement économique

Par des actions de coordination, de mobilisation et d'information sur des filières jugées stratégiques par les acteurs économiques et les partenaires sociaux.

3) Les jeunes en formation initiale, les demandeurs d'emploi et les salariés.

Par la mise en place d'actions en adéquation avec le public ciblé dans le domaine de la formation, du recrutement et de la mobilité afin de développer son employabilité et tendre vers une adéquation offre et demande d'emploi. Elle est aussi destinée à favoriser l'accès à des parcours de formation tout au long de la vie à des salariés précaires et/ou concernés par des mutations économiques.

Les objectifs opérationnels de la G.P.E.C.T. sont :

- Réaliser un diagnostic pour déterminer les forces et faiblesses du territoire, ses opportunités et ses menaces
 - Mettre en place et animer un partenariat local efficace pour développer la mise en synergie des acteurs socio-économiques
 - Mettre en œuvre un plan d'actions qui réduisent les écarts entre les besoins définis et les ressources actuelles et nécessaires à court et moyen terme
- 

L'étude de marketing territorial réalisé en 2019 a permis de renforcer les axes de travail prioritaires déjà identifiés par les acteurs locaux et de le décliner dans un calendrier d'actions/animations.

1. RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS, DES FORMATIONS, DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

- Rencontres et visites des entreprises
- Création de présentations attractives des entreprises et des métiers
- Participation aux Forums de l'emploi, des métiers et de l'orientation
- Participation aux événements économiques et actions phares des partenaires. Ex : 100 chances, 100 emplois.
- Partenariat avec les CLEE (Comité Local Ecole Entreprise)
- Intervention de représentants d'entreprises dans les collèges et les lycées
- Visites des professeurs et des conseillers d'orientation dans les entreprises
- Accueil des nouveaux arrivants dans les communes du territoire

2. SOUTENIR L'ACTIVITE DES ENTREPRISES ET DEVELOPPER L'EMPLOYABILITE DES ACTIFS ET FUTURS ACTIFS

Un Plateau Technique Industriel : La réunion du Comité de développement de l'Emploi (CODEVE) du gâtinais du 10/03/2021 au sein de l'usine Faurecia (ancien bâtiment R&D de l'usine d'une superficie de 1600 m² à Nogent sur Vernisson) a acté la création d'un lieu de formations aux métiers du secteur industriel, plus précisément de l'assemblage, l'usinage, la maintenance, la conduite de lignes et la production, dont les compétences et les profils manquent au Territoire.

Sur la base d'une analyse des besoins de compétences des entreprises industrielles et de l'offre de formation disponible ou mobilisable, un cabinet CREASPACE a été engagé en juin 2021 pour définir l'équipement nécessaire, le statut juridique, le mode de gestion concrète et d'animation, le mode de pilotage et de gouvernance, le modèle économique de cout et moyen termes, et les conditions de réussite.

Les entreprises partenaires ont décidé de proposer rapidement des cessions sur les 2 métiers industriels en tension :

- Conducteurs de lignes
- Opérateurs et techniciens de maintenance

=>14 salariés déjà identifiés et 22 recrutements à réaliser

Plusieurs centres de formation ont été contactés pour l'établissement d'un catalogue de référentiels communs aux entreprises industrielles

3. DEPLOYER LA RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations)

L'Écologie Industrielle et Territoriale est une démarche de coopération entre les entreprises et les structures comme celles de l'économie sociale et solidaire pouvant accompagner la transition écologique d'un territoire. A l'origine de ce mouvement sur notre territoire, l'association PERSEE3C avait réalisé en avril 2021, en pleine crise de COVID19, un chantier de collecte de Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (D3E). Cette opération a remporté un franc succès avec 15 entreprises participantes et plus de 4T d'équipements récupérés dont une grande partie a été démantelée ou revalorisée par des acteurs locaux.

L'EIT consiste ainsi à identifier la possible mise en commun des ressources d'un ensemble d'acteurs économiques pour les réduire, les réutiliser ou les recycler.

L'ADEME et la Région Centre-Val de Loire ont lancé le 23 mars 2021 un Appel à Candidature à destination des collectivités locales et associations qui souhaitent déployer une démarche d'Écologie Industrielle Territoriale (AAC-EIT).

Le PETR avec l'appui de ses partenaires a décidé de candidater à cet Appel à Candidature afin de déployer l'Écologie Industrielle et Territoriale à l'échelle du bassin de vie de Montargis dans le cadre d'une expérimentation d'une durée de 24 mois.

Un dossier de pré-inscription, obligatoire pour tout dépôt de candidature a été effectué à la date du 1er juin 2021. Une délibération a eu lieu en Comité Syndical en date du 30/06/2021. Un dossier d'instruction est parvenu courant juillet pour finaliser cette demande, saisie sur les portails de l'ADEME et de la Région.

Le projet doit permettre :

- L'émergence de synergies entre les entreprises soit à minima 20 synergies de 1er niveau et 2 synergies structurantes,
- L'appropriation de la démarche EIT par les acteurs locaux à travers la mise en pratique mais aussi le transfert des méthodes et outils liés à l'EIT à destination du territoire,
- La définition d'un modèle afin de pérenniser la démarche EIT au-delà de la période des 2 ans.

En 2021, la convention de partenariat a été signée entre les chambres consulaires et le PETR. Afin de monter en expertise sur ce sujet de l'EIT, les conseillers environnement et développement durable des Chambres Consulaires ont été formés à l'utilisation du logiciel ACTIF qui permet de capitaliser et d'analyser des données dans les démarches d'EIT.

Des réunions d'information seront organisées sur l'ensemble des EPCI, puis des échanges individuels proposés par le PETR Gâtinais Montargois - accompagné par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire - afin de recenser les propositions et besoins de mutualisation des entreprises.

4. PROFESSIONNALISER ET ACCOMPAGNER LES TPE-PME DANS LA FONCTION RH

- Accompagnement sur les démarches de recrutement
- Accompagnement à la GPEC
- Information sur les dispositifs RH
- Sensibilisation à la QVT (qualité de vie au travail)
- Sensibilisation aux leviers de fidélisation et d'intégration

5. FAVORISER LE MAILLAGE DES ENTREPRISES

- Développement d'animations, réalisation d'enquêtes auprès des clubs et réseaux d'entreprises : MEPAG, ADIM, APAM, Club entreprises Lorris
- Mise en place de plans d'actions sectoriels : Industrie - Bâtiment
 1. Promotion des métiers de l'Industrie - Pilotage Etat et Région
 2. Promotion des métiers du Bâtiment - Pilotage SPIE

6. CONSOLIDER L'INFORMATION de L'OFFRE METIERS, FORMATIONS ET COMPÉTENCES AUPRÈS DES ENTREPRISES ET DES ACTIFS

- Communiquer sur les bourses d'emploi, de stages et d'apprentissage
- Donner de la lisibilité à l'offre existante pour lutter contre les freins à l'emploi et faciliter la transmission des informations émanant des entreprises.

7. MUTUALISER DES ACTIONS GPECT

Interaction avec les 12 animateurs GPECT de la Région Centre, en particulier Pithiviers, Orléans, Romorantin, Chartres.

- Création d'un forum entreprises/acteurs locaux
- Organisation d'évènements en place publique
- Création comité d'acteurs locaux



Thomas RALL, animateur du Contrat Local de Santé (CLS)

Pour rappel, notre CLS de seconde génération a été signé en 2019 et associe les représentants des structures de la Préfecture du Loiret, de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire, de la Région Centre Val-de Loire, du Département du Loiret, de l'Assurance Maladie, Du CHAM et du PETR Gâtinais Montargois. Le PETR Gâtinais montargois, porteur du projet, a pris en compte les orientations du Projet Régional de Santé ainsi que les problématiques soulevées par le diagnostic local de santé. Ce CLS comporte 12 fiches actions opérationnelles portées par des partenaires motivés et engagés pour le bien-être des habitants de notre territoire du Gâtinais montargois.

L'année 2021 a été marquée par de nombreux événements impactant la mise en place du CLS :

- Départ des coordinateurs du Contrat Local de Santé : Le Coordinateur du Contrat Local de Santé a quitté ses fonctions en mars 2021. Le recrutement d'une coordinatrice, cette même année, n'a pas abouti. La personne est restée en poste 1 mois, de septembre 2021 à octobre 2021.
- Le contexte sanitaire de la COVID-19 : La crise sanitaire a de nouveau nécessité de nombreuses adaptations : réunions en visio, pass-sanitaire, rassemblement limité, annulation de projets, limitant le nombre d'actions ou de personnes présentes.

Les 4 axes du Contrat Local de Santé avec les avancées notables sont :

1. **Démographie médicale, accès aux soins et accès aux droits :**

- Maison de Santé et Centre de Santé : Echanges avec EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) et Communes suivantes : Communauté de Commune des Quatre Vallées - CC4V ; Communauté de Commune Canaux et Forêt en Gâtinais - CCCFG ; Triguères ; Montargis ; Fontenay sur Loing ainsi que des échanges avec la région et le département.
- Le Service Sanitaire : Le service sanitaire est un dispositif initié par le gouvernement en 2018 pour que les étudiants en santé (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes...) mènent une action de prévention et de promotion de la santé auprès de la population. Le CLS Gâtinais Montargois s'est fortement mobilisé afin d'accompagner la mise en place de ce projet et pour attirer les étudiants sur le territoire. Ce travail a permis de rassembler 9 groupes de 3 ou 4 étudiants (médecins ou kinésithérapeutes) qui ont mené leur action sur le territoire. Le bilan n'ayant pu être réalisé en 2021, un retour se fera en 2022, si possible. Le coordinateur en poste jusqu'en mars 2021 avait initié un groupe de travail sur cette thématique et a pu participer aux COPIL SESA.

- Attractivité du territoire : Groupe de travail à l'échelle départementale : Initié en octobre 2020, avec l'ensemble des CLS de la région, l'objectif de ce groupe de travail était de réfléchir sur les stratégies d'attractivité du territoire afin d'attirer les professionnels de santé. En 2021, ce travail a perduré sur les aspects : lien CLS-CPTS, service sanitaire, GIP PRO SANTE, Communication autour de l'attractivité du territoire, sous l'aspect santé.

2. Parcours de santé des populations vulnérables et fragilisées

En 2021, l'action Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) a continué avec les réalisations suivantes :

3 formations « Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) » ont été organisées sur le territoire. L'objectif était de sensibiliser les élus avant d'entreprendre la construction d'un CLSM. Elles avaient pour cible les agents municipaux, les élus, la population... Suite à une réunion avec l'ensemble des acteurs du projet, puis sondage des élus, 4 formations ont été proposées sur le Montargois au lieu de 2. Passerelle 45 a mis en place ces formations. Le CLS s'est chargé de recenser les lieux adaptés au nombre de participants et aux conditions sanitaires liées à la crise. Il a également répondu à un appel à projet de la Région afin de réduire le prix de la formation. Grâce à la subvention obtenu, le prix était de 150 euros pour les 2 jours de formation/personne.

- Repérage des personnes âgées vulnérables et lutter contre l'isolement : Le pilotage de cette action était porté par l'ORPADAM CLIC et les MAIA. Cette dernière structure a fusionné avec APPUI SANTE LOIRET. Lors des réunions, un relais d'information est réalisé vers ces partenaires.
- Accompagnement des personnes en situation de handicap vers l'inclusion : En 2021, la chargée de développement tourisme du PETR et l'animatrice LEADER (Liaisons entre les Actions de Développement de l'Economie Rurale) du Gâtinais montargois et Pithiverais ont travaillé sur l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le cadre du tourisme.

3. Prévention et promotion de la santé et de la santé environnementale,

2021 a été l'occasion sur ce troisième axe d'être le relais des informations suivantes :

- Lilo SANTE, newsletter mise à disposition par la FRAPS. Elle permet de relayer les actions du territoire et se tenir informé des actions des autres territoires.
- Transmission des informations : tâches quotidiennes qui permet le relais de campagne, d'information, ...
- Réunion d'information FRAPS : Participation à ces réunions autour de différentes thématiques concernant la prévention à la santé. Elles permettent de se tenir informé des nouveautés et d'échanger avec les partenaires.

En pleine année de pandémie, l'animateur CLS a participé à de nombreuses rencontres concernant la vaccination COVID19

SANTÉ

Rephycosa - REssources PHYgiales COllaborative en Santé : Rencontre avec la coordinatrice en Education Thérapeutique du Loiret pour connaître le dispositif REPHYCOSA, relayer et soutenir cette initiative dans le Gâtinais montargois.

4. Accessibilité culturelle et sportive.

Sport santé bien-être : Echanges avec le CLS giennois et rencontre avec la ligue de l'enseignement.

Pour l'accès à la culture, la seule action est en lien avec l'axe 2 par accompagnement des personnes en situation de handicap pour l'inclusion.

